



# TRELIUVAN

Bulletin municipal · Décembre 2019

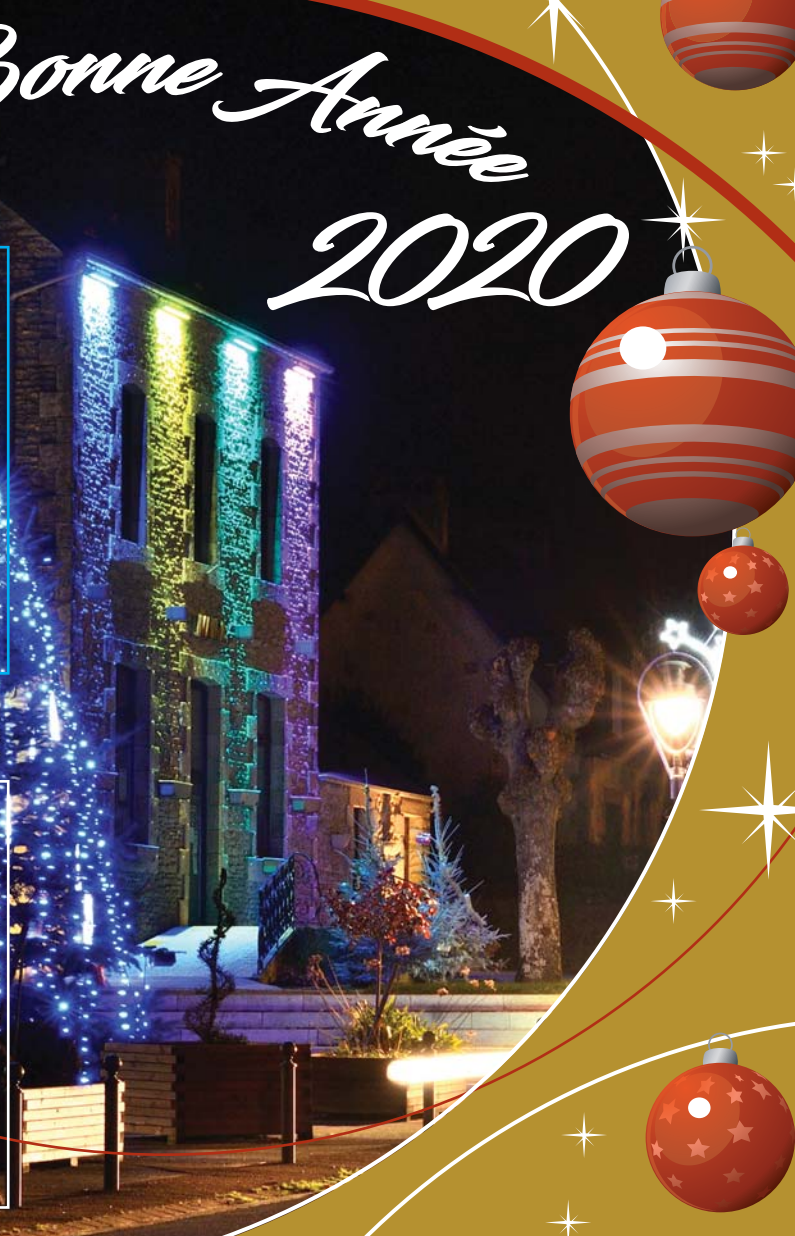
*Bonne Année  
2020*



Agrès et fitness, Espace central des résidences  
Genêts - Bruyères - Korrigans



Cérémonie du 11 novembre



n° 162

# SOMMAIRE

BULLETIN N° 162

Vœux de la municipalité 2

Numéros utiles 2

Editorial du Maire 3

Informations municipales 4

Compte-rendu

des conseils municipaux 4-5

Travaux réalisés 6

Très haut débit sur la commune 6

Urbanisme 7

Tarifs communaux 2020 8

Commémoration du 11 novembre 9

Le repas des aînés 10

Les actions du CCAS 11

La mer commence ici 11

Bibliothèque L'imagin'R 12

Un après-midi jeux 12

Salon des Artistes 2020 12

Théâtre : Vania 13

Espace central

Genêts Bruyères Korrigans 13

Contes à la Bibliothèque 13

Décoration de sapins 14

Restauration scolaire 14

La garderie 14

Ecole Jean Ferrat 15

Etat civil 16

Les mains vertes récompensées 16

Dispositif Argent de poche 17

A.L.S.H. 17

Les échos de Dinan Agglo. 18

La réforme de la taxe d'habitation 18

Calendrier des fêtes 19

Associations sportives  
et culturelles 20

Trélivan Animation 20

APE Mosaïque 20

Fleur de Blé noir 21

AS Trélivan Motos 21

Club VTT/Cyclo Trélivan 22

Association des

Genêts - Bruyères - Korrigans 23

Les amis du Val Drouet 24

C.L.C.T. 24

Amicale des anciens combattants 25

Club de gymnastique 26

L'association Trélivan Téléthon 27

Comité de jumelage de Trélivan 27

L'amicale laïque de Trélivan 28

AS Trélivan Football 29

Informations pratiques 30

Recensement militaire 30

C.L.I.C. 30

Pour mieux vivre ensemble 30

Recensement de la population 31

Pass Culture 31

Relais Parents assistants maternels 31

Inscription sur les listes électorales 32

Ressortissants britanniques 33

Carte d'identité 33

Association Steredenn 34

Espace Femmes 34

La Mission locale 35

Le tri sélectif 35

Mémo 36



## ANNÉE 2020

### VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Ils auront lieu le **SAMEDI 4 JANVIER à 18H30**  
à la salle Clément Ader,  
toute la population y est cordialement invitée.  
Un vin d'honneur clôturera cette cérémonie.

**Le Maire,  
Les Maires adjoints,  
Les conseillers municipaux,  
les membres du CCAS,  
Le personnel communal,  
Les bénévoles de la bibliothèque  
et de la médiathèque,**

*vous présentent tous leurs vœux de bonheur,  
de joie et de santé, pour vous-même, votre  
famille, dans l'attente de vous retrouver à  
cette cérémonie.*

Le Maire.

## NUMÉROS UTILES

- Mairie : 02 96 39 16 31 - Site de la commune : [www.trelivan.fr](http://www.trelivan.fr)
- Ecole Jean Ferrat 02 96 85 41 46
- Ecole Mosaïque de Léhon : Maternelle 02 96 39 32 16 - Élémentaire 02 96 39 12 36
- Dinan Agglomération : 8 Bd Simone Veil - 22100 Dinan - Tél. 02 96 87 14 14
- Circonscription de solidarité départementale de Dinan : 02 96 85 81 60  
(pour contacter une assistante sociale)
- SAMU - Urgences médicales : 15
- Pompiers : 18 / 112 (d'après un portable)
- Centre anti-poison : 02 99 59 22 22
- Police secours : 17
- Urgences Gaz : 0810 433 022
- SOS Enfance maltraitée : 119
- ALMA 22 (Allô Maltraitance des personnes âgées) :  
02 96 33 11 11
- Violences conjugales : 3919
- ACCUEIL DE VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES  
S'adresser à l'Espace femmes : 1, route de Dinard - 22100 DINAN  
Tél : 02 96 85 60 01 ou : 02 96 85 60 02.

## AVIS AUX ASSOCIATIONS

Ne seront publiés que les articles parvenus en temps utiles à la mairie, de préférence enregistrés sur une clé USB ou sur une disquette sous WORD ou autre support actuel.  
(internet : [mairie-trelivan@wanadoo.fr](mailto:mairie-trelivan@wanadoo.fr)). Ils n'engagent que leurs auteurs.

Merci de votre compréhension.

Directeur de la publication : Claude LE BORGNE

Comité de rédaction : Marie-Claire BOTREL - Gérard BRIAND - Guy LE PROVOST - Michel PELHATRE - Annie RAULT - Didier YVART





**Tous nos vœux de bonheur, de santé,  
de prospérité pour vous, vos familles et amis,  
vos entreprises !**

**Réussite dans vos projets qu'ils soient personnels,  
familiaux ou professionnels.**

*Très bonne année 2020, de la part :*

Des maires adjoints  
Des conseillers municipaux  
Des membres du CCAS  
Du personnel communal  
Des bénévoles de la bibliothèque  
et de la médiathèque.

C'est aussi l'occasion de vous inviter à la cérémonie  
des Vœux de la municipalité qui aura lieu le :

*Samedi 4 janvier à 18h30  
à la salle Clément Ader.*

L'histoire a fait que la commune est devenue le premier  
échelon démocratique de notre République. Plus des  
 $\frac{3}{4}$  de nos concitoyens affirment spontanément leur  
attachement à leur commune.

Pourtant, les élus que nous sommes et les concitoyens  
perçoivent aujourd'hui qu'il existe une crise de confiance  
entre l'Etat et les collectivités.

Actuellement, nous assistons à un double mouvement :  
recentralisation des moyens d'une part, multiplication  
des urgences et accroissement des besoins locaux, de  
l'autre. Placée au cœur de ce paradoxe, la commune est  
mise en tension, son image est abîmée.

Il ne faut pas non plus oublier la campagne de  
dénigrement orchestrée sur les réseaux sociaux à  
l'automne 2018 via l'hashtag « Balance ton maire » qui  
avait suscité une forte réaction des associations d'élus  
locaux réunis à Marseille.

Il faut savoir que la commune est irremplaçable dans  
notre quotidien, elle est la cheville ouvrière de la  
démocratie de proximité, elle tisse et retient le fil du  
lien social. Elle est l'artisan patient et déterminé de la  
culture, de la sécurité, de la solidarité et de toutes les  
politiques qui font la richesse de notre pays.

Souvent, le Maire et son équipe municipale sont à la fois  
le premier recours et le dernier espoir pour nombre de  
nos concitoyens.

La commune est le principal maillon démocratique  
en prise directe avec le réel. Il faut rappeler l'utilité  
profonde de la commune, autant dans l'incarnation de  
l'idéal républicain que dans la réponse concrète aux  
attentes du quotidien, la commune est aux avant-postes  
dans le combat pour une république plus efficace, plus  
innovante, plus humaine.

Pour toutes ces raisons, je vous invite, toutes et tous :

- A défendre votre commune,
- A vous y investir, à travailler à travers les associations,  
les journées citoyennes,
- A respecter le travail accompli par les élus locaux,  
même si, selon vos propres critères, il n'est pas toujours  
parfait,
- A participer au débat démocratique qui, chaque jour,  
s'engage sur le mieux vivre ensemble. Ce débat doit être  
constructif et se dérouler dans le respect de l'autre.

Pour ce qui me concerne, je suis fier d'avoir participé  
pendant de longues années à la vie de notre commune.

Je veux dans ces quelques lignes remercier et féliciter  
toutes celles et ceux qui m'ont accompagné :

- Les personnels
- Les conseillers municipaux
- Les maires adjoints.

Chacune et chacun a apporté sa pierre, chacune et  
chacun a permis à notre commune de grandir. Je  
remercie très sincèrement la population qui m'a fait  
confiance et donné les moyens d'accomplir un certain  
nombre de réalisations.

J'ai toujours été convaincu qu'une équipe, y compris  
municipale, doit travailler dans la bonne humeur et la  
convivialité.

J'ai beaucoup donné, j'ai beaucoup reçu, j'espère  
seulement que ma famille n'en a pas trop souffert...

*Le Maire, Claude LE BORGNE*

## SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2019

*Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :* M. LE BORGNE Claude, M<sup>me</sup> LEBRETON Suzanne, M. GODET Pascal, M<sup>me</sup> BOTREL Marie-Claire, M. GUILLEMOT Jean-Claude, M. BRIAND Gérard, M<sup>me</sup> RAULT Annie, M<sup>me</sup> AMBROISE Fabienne, M. PELHATRE Michel, M. YVART Didier, M. BAILLEHAICHE Jacky, M<sup>me</sup> COURTOIS Marie-Françoise, M<sup>me</sup> PICOUAYS Jacqueline, M. LE PROVOST Guy.

*Etaient absents :* M. HAUTIERE Ludovic pouvoir à M. LE BORGNE, M. MAILLARD Rémi pouvoir à M. YVART Didier, M<sup>me</sup> MENARD Vanessa pouvoir à M<sup>me</sup> BOTREL Marie-Claire, M<sup>me</sup> PONCEL Sylvie pouvoir à M<sup>me</sup> PICOUAYS Jacqueline, M<sup>me</sup> LEBRET Dominique pouvoir à M. GUILLEMOT Jean-Claude.

*Secrétaire de séance :* M<sup>me</sup> BOTREL Marie-Claire.

### FINANCES

#### Point financier

Le conseil municipal prend acte du bilan des investissements réalisés.

#### Budget - décisions modificatives

Le conseil municipal vote les décisions modificatives ci-dessous :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2019	NOTIFIE	DIFFERENCE
73212 - Dotation Solidarité Communautaire	4 000 €	9 957 €	5 957 €
7381- Taxe additionnelle droits de mutation	30 000 €	39 958 €	9 985 €
<b>TOTAL</b>			<b>15 942 €</b>

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		A AFFECTER
23	Virement à la section investissement	<b>15 942 €</b>

INVESTISSEMENT	DEPENSES €	RECETTES €
021 - virement de la section de fonctionnement		15 942
139 - rue du stade	-120 000	
110 - voiries : Genêts et entrée du Drouet	- 60 000	
012 - aménagement du bourg : ruisseau	- 40 000	
Nouvelles opérations : 046 - voirie Genêts	+ 217 942	
110 - voirie : Pouldais	+17 000	
042 - garderie : fenêtres	+1 000	

#### Validation du projet secteur de la Pouldais

Le conseil municipal décide d'installer :

- un haricot ou terre-plein central à l'entrée de la Pouldais en venant de la piste de moto
- un passage piéton
- une chicane
- au niveau du chemin de randonnée un passage piéton
- route de la Bouvrais et la Foresterie des panneaux Stop
- 4 ou 5 panneaux Stop à définir
- décide de budgétiser 25000€ en programme voirie.

#### Voirie résidence des Genêts

Le conseil municipal décide de réaliser les travaux de réfection de la voirie à la résidence des Genêts, de lancer un marché de procédure adaptée.

#### Subvention forum des Associations

Le conseil municipal accorde une subvention de 494€ à la Ville de Dinan pour l'organisation et la mise en place du forum des associations.

### TRAVAUX-URBANISME

#### Logements les Vallées mise aux normes d'accessibilité

Le conseil municipal décide de réaliser les travaux de mise aux normes accessibilité d'un logement à la résidence les Vallées suivant l'avis des services techniques pour le choix du logement.

#### Eclairage public « les Hauts Champs » et « Résidence des Korrigans »

Le conseil municipal décide de remplacer une lanterne sur poteau située aux Hauts Champs et un foyer à la résidence des Korrigans.

#### Convention avec la Rance « Bords du Drouet » et « Le Bois de Linache »

Le conseil municipal autorise le Maire à signer les deux conventions avec la Rance « Bords du Drouet » et « Le Bois de Linache ».

### PERSONNEL

#### Renouvellement d'un contrat à durée déterminée au service périscolaire et à l'entretien.

Le conseil municipal décide de renouveler sous contrat pour un an, au grade d'Adjoint Technique, 1<sup>er</sup> échelon pour une durée hebdomadaire de service de 6 heures et 6 minutes, un agent au service scolaire et périscolaire.

## AFFAIRES GENERALES

### Convention relative au partage d'un aérateur pour le terrain des sports

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention.

### Lecture publique – Schéma de développement du réseau des bibliothèques-médiathèques

Le conseil municipal décide l'entrée de la bibliothèque municipale au sein du réseau de lecture publique de Dinan Agglomération et de sélectionner l'option 1 et 2.

### Modification de la composition du Conseil local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Dinan et communes associées.

Le conseil municipal décide de :

- modifier la composition du CLSPD (création nouvelle commune Dinan/Léhon, intégration de la commune de St Carné).
- mettre à jour la contribution financière des communes au vu de l'évolution démographique de chacune d'entre elles.

## SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Question N°13-2019-59

### Plan d'action de lutte contre le gaspillage alimentaire dans le cadre de l'accompagnement de Dinan Agglomération

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention « Plan d'action de lutte contre le gaspillage alimentaire dans le cadre de l'accompagnement de Dinan Agglomération ».

## INFORMATIONS

- Repas des Aînés : le 13 octobre 2019;
- Service technique : embauche de M. DONIO Eric le 1<sup>er</sup> septembre;
- Ecoles : rentrée scolaire 2019-2020;
- Projet de la Ville de Dinan sur l'aérodrome;
- Installation d'Internet au foyer des sports et à la cantine.

## SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2019

Etai<sup>ent</sup> présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : M. LE BORGNE Claude, M<sup>me</sup> LEBRETON Suzanne, M. GODET Pascal, M<sup>me</sup> LEBRET Dominique, M<sup>me</sup> BOTREL Marie-Claire, M. GUILLEMOT Jean-Claude, M. BRIAND Gérard, M<sup>me</sup> RAULT Annie, M<sup>me</sup> AMBROISE Fabienne, M. PELHATRE Michel, M. YVART Didier, M. BAILLEHAICHE Jacky, M<sup>me</sup> PONCEL Sylvie, M<sup>me</sup> COURTOIS Marie-Françoise, M<sup>me</sup> PICOUAYS Jacqueline, M. LE PROVOST Guy, M. MAILLARD Rémi, M<sup>me</sup> MENARD Vanessa.

Etai<sup>t</sup> absent : M. HAUTIERE Ludovic

Secrétaire de séance : M<sup>me</sup> LEBRET Dominique

## FINANCES

### Contrat groupe assurance statutaire

Le conseil municipal choisit l'option avec franchise à 15 jours pour un taux de cotisation de 5.84% sur le traitement brut indiciaire annuel.

### Redevance occupation du domaine public

Le conseil municipal décide d'émettre un titre de recette d'un montant de 767€ à GRDF.

### Décision modificative

Le conseil municipal décide de retirer 10 000€ sur le programme 46 « voirie résidence des Genêts » et d'augmenter de 10 000€ l'opération 45 « Terrain de foot ».

## URBANISME ET TRAVAUX

### Convention entretien de la voirie – choix à faire

Le conseil municipal approuve le principe de la mise en œuvre d'une convention de prestations de service par laquelle Dinan Agglomération confie à la commune les prestations suivantes attachées à la compétence voirie :

- Entretien programmé des écoulements d'eaux (curage des fossés)
- Interventions d'entretien diverses, ponctuelles, à caractère d'urgence, sur les écoulements d'eaux et sur les chaussées.

### Effacement des réseaux rue du stade – choix des options

Le conseil municipal décide d'autoriser le maire à signer l'effacement des réseaux rue du stade et allée du stade pour un montant de 50 192€ HT.

### Routes à rénover en 2020

Le conseil municipal :

- Décide la rénovation des trois routes suivantes :
  - Quameur
  - Guerche / Pirotais
  - Ecotay
- Autorise une participation de la commune en cas de dépassement du montant alloué par Dinan Agglomération.

### Ouverture des plis : voirie des Genêts et cheminement route de Trébédan

Le conseil municipal prend acte que suite à l'analyse des offres les entreprises ci-dessous ont été retenues :

- La réalisation d'un accotement stabilisé le long de la RD61 en direction de Trébédan : entreprise RUELLAN de Saint Vran - tranche ferme + option pour un total de 45 153,36€ TTC.
- La voirie résidence les Genêts : entreprise COLAS de Miniac Morvan offre de base + options 1, 2 et 3 pour un total de 191 970,60€ TTC.

### Contentieux rue des Myosotis

Le conseil municipal décide d'une procédure amiable et sur présentation d'une facture sous couvert du médiateur de la République.

### Prix terrain maisons Ages et Vie

Le Conseil Municipal :

- Constate la désaffectation de fait du bien terrain enherbé, non exploité et se prononce pour le déclassement.
- Décide de consulter le service de France-DOMAIN (communes de + de 2000 h) et adopte le principe de la cession.
- Demande l'intervention d'un géomètre-expert pour la délimitation de la parcelle.
- Propose le prix de 45€ le m<sup>2</sup> viabilisé, (viabilisation réalisée par la commune). L'emprise du projet serait de 2537,17 m<sup>2</sup>.

### Rond-point de la Bézardais

Le conseil municipal décide d'effectuer un premier versement de 21 000€ HT.

## AFFAIRES GENERALES

### Festivités 2020

Le conseil municipal prend acte des festivités 2020.

### Mise à l'honneur des vœux du 4 janvier 2020

Le conseil municipal élabore une liste.

## INFORMATIONS

- Vœux 2020
- Recensement population : renfort au secrétariat
- Repas des Aînés
- Cérémonie du 11 novembre.

## TRAVAUX RÉALISÉS



### ● Voirie rue du Gassay

La société STE de Dinan basée à Taden a commencé par effacer les réseaux (électricité et France télécom) et fait la pose de l'éclairage public et des réverbères dans le chemin assurant la liaison entre la rue du Gassay et l'église. Cet éclairage est à LED.

La société COLAS basée à Miniac Morvan a réalisé le réseau d'eaux pluviales, avec déversement dans le ruisseau au niveau du pont à côté de la station d'eaux usées du Gassay (étude sous le contrôle de Monsieur Norbert Vérité d'Infraconcept).

Elle a réalisé l'enrobé courant octobre ; le marquage sera à faire quand les conditions météo le permettront.

Il reste la pose de sablé stabilisé, dans le chemin de liaison entre la rue du Gassay et la place de l'église.

En bas de la rue, des stationnements ont été réalisés, ainsi qu'un stationnement poids lourds et cars. Le service technique de la commune réalisera le marquage au sol pour la collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes. La collecte en porte à porte n'est plus autorisée par les services de l'agglomération.

Le réseau eaux usées a été amélioré et des citoyens se sont raccordés. Nous avons dû faire intervenir le service de l'agglomération pour régler le problème de mauvaises odeurs dégagées par le réseau.



### ● Cimetière

L'aménagement du cimetière a été réalisé par une équipe de l'entreprise COLAS, suite à une étude du cabinet Jacky Alain de Dinan.

### ● Résidence des Genêts

Effacement des réseaux de téléphone par l'entreprise SMPT de Saint Malo.

Réfection du réseau eau potable par le bureau d'études de l'agglomération de Dinan.



### ● Réfection des réseaux

Réfection des réseaux eaux usées, collecte et refoulement place du 18 mars et au bord du parc du Val Drouet par l'entreprise SATEC de Vildé Guingalan sous le contrôle de l'agglomération de Dinan.

### ● Curage des douves sur la commune

Curage douve au sud du Hameau d'Avaugour, de la route du Hinglé à la Barrière vers la route de la Cochais par l'entreprise Piron de Saint Juvat.



Rémi MAILLARD,

adjoint aux travaux et à l'environnement.

## TRÈS HAUT DÉBIT SUR LA COMMUNE

### Dernières informations

Quatre armoires seront implantées sur la commune afin d'alimenter les différents secteurs :

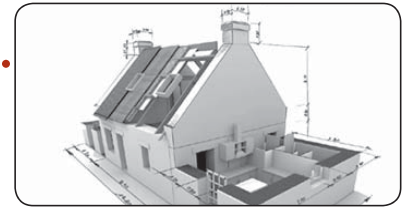


- une sur le parking de la mairie
- une rue du stade
- une au Rocher
- une rue Anne de Bretagne, cette armoire est partagée avec Dinan Léhon.

La totalité des habitations sera couverte par cette opération.

Le Maire, Claude LE BORGNE

## ..... DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ACCORDÉS .....



DATE	NUMÉROS	ADRESSE	Nature de la construction
18/09/2019	02236419C0053	20 rue du Clos neuf	Piscine
18/09/2019	02236419c0058	1 rue de la Cochais	Chassis de toit
20/09/2019	02236419c0055	11 bis la Férulais	Changement de menuiseries
25/09/2019	02236419c0042	17 rue des Framboisiers	Panneaux bois
29/09/2019	02236419c0045	13 lotissement du Rocher	Clôture
02/10/2019	02236419c0059	30 rue de la petite Renaudais	Mur parpaings
02/10/2019	02236419C0060	5 rue du Gassay	Portail
02/10/2019	02236419C0054	22 Le Rocher	Préau et sas d'entrée
04/10/2019	02236419C0064	8 La Renaudais	Changement ouverture
04/10/2019	02236419C0065	8 La Renaudais	Changement toiture
04/10/2019	02236419C0062	12 rue des Clairettes	Changement ouverture
11/10/2019	02236419C0057	44 Le bois de Linache	Abri de jardin
16/10/2019	02236419C0067	La Croix de bois	Cellier
24/10/2019	02236419C0052	8 Le Tertre	Rénovation toiture
28/10/2019	02236419C0069	65 Résidence des Bruyères	Remplacement d'une haie
29/10/2019	02236419C0071	1 rue du Rocher	Changement volet
29/10/2019	02236419C0072	15 rue des Clairettes	Modification des ouvertures
30/10/2019	02236419C0070	18 Lotissement Vaucouleurs	Remplacement d'un grillage
30/10/2019	02236419C0061	22 Lotissement Vaucouleurs	Clôture
08/11/2019	02236419C0073	92 Les Hauts Champs	Changement ouverture
14/11/2019	02236419C0074	7 Lotissement du plan d'eau	Abri de jardin
27/11/2019	02236419C0075	1 rue du Clos de la Grange	Clôture
27/11/2019	02236419C0076	5 rue des Châtaigniers	Clôture
27/11/2019	02236419C0077	14 Résidence du Bois Noué	Changement porte de garage



## ..... PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS .....

DATE	NUMÉROS	ADRESSE	Nature de la construction
18/09/2019	02236419C0011	22 rue du Plan d'eau	Préau
16/10/2019	02236419C0014	19 Bougault	Préau
30/10/2019	02236419C0012	4 rue des Framboisiers	Maison individuelle
19/11/2019	02236419C0010	7 rue des Sternes	Maison individuelle
22/11/2019	02236419C0013	Le domaine du bois de Linache	Logement collectif
29/11/2019	02236419C0015	La Bouillie	Maison individuelle

# TARIFS COMMUNAUX AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020

## ● Salle Clément Ader

ASSOCIATIONS Commune	Tarif W-E	+ 1/2 j	+1 j
Manifestation 1/2 Journée		72,00 €	
Manifestation avec repas	169,00 €		83,00 €
Manifestation de nature culturelle sans repas	143,00 €		
2 manifestations L'une avec repas L'autre sans repas	169,00 € 143,00 €		
Réveillon	306,00 €		
PRIVÉS			
Habitants de la commune	338,00 €	83,00 €	164,00 €
Habitants hors commune	483,00 €	121,00 €	242,00 €
Privé ou Commerçant Tarif séance (danse...)	61,00 € la séance		
Association extérieure Tarif séance (yoga...)	24,00 € la séance		
<b>Chèque caution</b>	<b>510,00 €</b>		

- Remise des clefs le vendredi 17h00
  - Reprise des clefs le lundi 8h45
  - Utilisation par les loueurs à partir du samedi matin pour les mois d'hiver du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars (répétition théâtre le vendredi soir).
- (sous réserve des disponibilités de l'agent communal)*

## ● Salle Hélène Boucher

ASSOCIATIONS Commune	Tarif W-E	+ 1/2 j	+1 j
Manifestation 1/2 Journée		52,00€	
Manifestation avec repas	90,00 €		
Manifestation de nature culturelle sans repas	82,00 €		
Réveillon	185,00 €		
PRIVÉS			
Habitants de la commune	180,00 €	52,00 €	95,00 €
Réveillon pour les habitants de la commune	270,00 €		
Habitants hors commune	306,00 €	76,00 €	152,00 €
Réveillon hors commune	436,00 €		
Privé ou Commerçant Tarif séance (danse...)	38,00 € la séance		
Association extérieure Tarif séance (yoga...)	15,00 € la séance		
<b>Chèque caution</b>	<b>510,00 €</b>		

- Remise des clefs le vendredi 19h00
  - Reprise des clefs le lundi 8h30
  - Cérémonie obsèques : 1/2 journée Trélivannais : 52,00 €
  - Occupation de courte durée pour les associations Trélivannaises : location avec repas en semaine (sauf le vendredi) : 52,00 €
- (sous réserve des disponibilités de l'agent communal)*

### Pour les 2 salles :

- L'APE Mosaïque, la FNACA bénéficient du tarif associations de la commune.
- Gratuité pour le week-end Téléthon, les activités scolaires, Trélivan Animation pour Noël.
- Tarifs commune pour le personnel municipal.

DESIGNATION			
PÊCHE ÉTANG DU PARC DU VAL DROUET			
Association commune			Gratuit
Association hors commune			33,00 €
Carte à l'année : commune adulte et enfant			Gratuit
Carte à l'année : hors commune			43,50 €
Carte à l'année : enfant de -12 ans (hors commune)			Gratuit
Prix journée : commune adulte et enfant			Gratuit
Prix journée : enfant de -12 ans (hors commune)			Gratuit
Prix journée : adulte (hors commune)			6,80 €
CIMETIERE			
Concessions		Dolmens	
30 ans	156,00 €	10 ans	265,00 €
Pleine terre	63,00 €	15 ans	380,00 €
		20 ans	495,00 €
Espace Cinéraire		Cavernes	
Menhir 10 ans	235,00 €	10 ans	265,00 €
15 ans	350,00 €	15 ans	380,00 €
20 ans	465,00 €	20 ans	495,00 €
INDEMNITE GARDIENNAGE EGLISE			185,00 €
BIBLIOTHEQUE L'IMAGIN'R			
Commune - Famille			11,00 €
Cartes d'abonnement égarées			5,00 €
Hors commune - Famille			16,00 €
Livres non rendus (après 2 relances téléphoniques et 1 courrier)			
Livres adultes			20,00 €
Livres jeunesse			10,00 €
CD / DVD			20,00 €
Bénévoles			Gratuit
Habitants arrivés dans l'année			Gratuit
<i>Les nouveaux habitants doivent remplir un bulletin d'inscription.</i>			
DROIT DE PLACE MARCHAND AMBULANT			
Étalage de moins de 3 mètres linéaires			6,60 €
par mètre supplémentaire			2,70 €
PUBLICITE BULLETIN COMMUNAL			
Artisans et commerçants situés sur la commune			38,50 €
MAISON DES SPORTS - FOYER CULTUREL - SCÈNE			
Vin d'honneur et événements familiaux (réservés aux habitants de la commune)			51,00 €
SONORISATION Salle Clément ADER			
Commune			55,00 €
Hors commune			133,00 €
MATERIEL			
SALLE H. BOUCHER Commune		SALLE C. ADER Commune	
Couvert (l'unité)	0,40 €	couverts 100	40,60 €
Verres ou tasses 100	15,20 €	couverts 150	60,90 €
Verres ou tasses 150	22,80 €	couverts 200	81,20 €
Verres ou tasses 200	30,40 €	couverts 250	101,50 €
Autre matériel	0,40 €	Autre matériel	0,40 €
SALLE H. BOUCHER Hors Commune		SALLE C. ADER Hors Commune	
Couvert (l'unité)	0,70 €	couverts 100	71,00 €
Verres ou tasses 100	20,30 €	couverts 150	106,50 €
Verres ou tasses 150	30,50 €	couverts 200	142,00 €
Verres ou tasses 200	40,60 €	couverts 250	177,50 €
Autre matériel	0,70 €	Autre matériel	0,70 €
VAISSELLES PERDUES OU CASSEES			
Clips box	10,00 €	Pichet	14,50 €
Assiette plate grande	3,00 €	Plateau stratifié	10,70 €
Assiette creuse	2,70 €	Corbeille	6,00 €
Assiette plate petite	2,70 €	Plat inox	8,70 €
Assiette à dessert	2,40 €	Saladier	14,50 €
Verre ordinaire	0,50 €	Grilles du four	7,10 €
Verre ballon	0,95 €	Plaque de cuisson	24,70 €
Verre à vin	1,45 €	Plat four 55 mm	19,60 €
Flûte	1,15 €	Couvercle	13,90 €
Cuillère grande	0,50 €	Plat gastro 100 mm	22,50 €
Cuillère petite	0,20 €	Faitout alu Ø 40	98,00 €
Couteau	0,50 €	Couvercle Ø 40	20,00 €
Tasse café	1,90 €	Faitout alu Ø 36	84,00 €
Tasse chocolat	2,50 €	Couvercle Ø 36	16,70 €
Fourchette	0,50 €	Plat alu avec anses 45x36	110,00 €
Louche	15,00 €		
BARRIERES Location unité			1,35 €



# COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

HOMMAGE A TOUS CEUX QUI ONT DONNE LEUR VIE POUR LA PAIX ET LA LIBERTÉ



*La commémoration de la 101<sup>ème</sup> année de la signature de l'Armistice a été célébrée devant une assemblée venue en nombre et sous une pluie battante.*

Monsieur le Maire, Claude LE BORGNE, accompagné d'Alexane SERELLE, de Nino AVOUIS, de Nolhan RICHARD et de Marie-Françoise COURTOIS ont déposé les trois gerbes offertes par la municipalité, les anciens combattants et l'amicale laïque.

Une minute de silence a été observée en mémoire des anciens combattants et des victimes de toutes les guerres.

Monsieur le Maire a fait lecture du message national de Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.

La cérémonie s'est poursuivie par la remise de l'insigne de porte-drapeaux à Claude BOSSARD et à Fernand GENEVIEVE.

La croix du combattant et le titre de la reconnaissance de la Nation ont été décernés à Isabelle LEFEVRE, ainsi que la carte d'ancien combattant.

En mémoire du soldat Charles Alfred RIZLER mort pour le France en Syrie en 1941, sans connaissance du lieu de son inhumation, le président, Christian LEHMANN a remis à Odile MORIN le calot de tradition que son père aurait eu la fierté de porter.

Les enfants, les enseignants, les chanteurs du groupe « **les Pourquoi Pas** » de Trélivet animation ont entonné tous en chœur « **l'Hymne National** ».

Les pigeons voyageurs du colombophile Alain BOTREL ont été lâchés et se sont envolés en signe de « **PAIX** » sous les applaudissements des concitoyens.

Une distribution de bonbons aux enfants venus nombreux et un vin d'honneur offert par la municipalité ont clôturé cette cérémonie.



Marie-Claire BOTREL,  
adjointe à l'animation communale



## LES AÎNÉS FÊTÉS LORS DU REPAS DU DIMANCHE 13 OCTOBRE SALLE CLÉMENT ADER

*C'est un des temps forts des rendez-vous annuels de la municipalité qui donne à chacun et chacune l'occasion d'échanger, de partager un bon moment, voire de tisser des liens.*



247 convives ont répondu favorablement à l'invitation faite par les élus (es) aux personnes âgées de plus de 65 ans pour assister au repas des aînés organisé par le CCAS.

Comme le veut la tradition, Monsieur le Maire, Claude LE BORGNE, a mis à l'honneur :

- La doyenne de la commune, Madame Berthe COSSON (93 ans). Souffrante, elle n'a pu assister au repas ;
- Madame Marie MARQUET (93 ans) et Monsieur Paul ALLIX (96 ans) doyens de l'assemblée. Monsieur Paul ALLIX est également le doyen de la commune. Fleurs et panier gourmand leur ont été offerts.

### *Les convives ont apprécié :*

- Le repas préparé et servi par Monsieur ALVES-NOVO (traiteur de la Boutique d'Armor) et son équipe ;
- Les douceurs sucrées commandées à la boulangerie-pâtisserie de Monsieur et Madame DAMELINCOURT ;
- Les compositions florales confectionnées par des élues et des membres du CCAS ;
- Les menus évoquant deux très belles œuvres : l'Eole (première machine motorisée ayant quitté le sol le 8 octobre 1897) sculpté par Laetitia LAVIEVILLE (artiste de Calorguen) et la fresque murale sur le pignon de la salle Hélène BOUCHER. Le graffeur Julian TARGET (Trélivannais plus connu sous son nom d'artiste « Arttkor Bagdad ») a représenté l'aviatrice Hélène Boucher et son avion le Caudron C 430 rafale.

***La conception du visuel et l'impression des menus ont été réalisées par Sylvie PIGEON, secrétaire de mairie en charge du CCAS. Un grand merci à elle.***

- L'ambiance festive qui a régné tout au long de l'après-midi grâce en particulier à l'animation musicale orchestrée par Dominique TARDY.

### ***18 convives ont été les heureux gagnants de la tombola gratuite :***

- 15 sont repartis avec un assortiment de produits divers achetés chez Monsieur et Madame RODRIGUEZ, gérants de la supérette VIVAL ;
- 2 ont pu passer une très bonne soirée en assistant au spectacle de Jean PIEPIE organisé par le Comité Loisirs et Culture Trélivannais ;
- Un a eu le plaisir de découvrir les fèves aux images de Trélivan.

***Les membres du CCAS et moi-même remercions chaleureusement le bureau du CLCT pour les places de spectacle et Monsieur et Madame DAMELINCOURT pour la collection de fèves offerte.***

*Annie RAULT, adjointe aux affaires sociales*



## DE NOUVEAUX STAGIAIRES FORMÉS AUX PREMIERS SECOURS



Le centre communal d'action sociale a proposé le samedi 23 novembre, salle Hélène BOUCHER, une 3<sup>ème</sup> session de formation aux premiers secours de niveau 1 dispensée par William RENOIR, pompier professionnel à DINAN. Le programme de la journée fut intense, alternant théorie et exercices pratiques.

Les stagiaires ont écouté avec beaucoup d'attention les conseils donnés pour alerter les secours, protéger la victime .... Chacun a aussi pu s'exercer aux gestes qui peuvent sauver des vies dans des situations d'urgence : malaise, étouffement, hémorragie, traumatisme, brûlures... Ils ont pratiqué le massage cardiaque et se sont familiarisés à l'usage du défibrillateur.



**Les participants ont apprécié cette journée de formation qui, selon eux, répondait à leur attente et s'est déroulée dans une ambiance conviviale.**

Annie RAULT, vice-présidente du CCAS

## UNE CONFÉRENCE POUR DÉFENDRE LES CONSOMMATEURS

La conférence « réflexes seniors » a réuni 71 personnes le mardi 26 novembre, salle Hélène BOUCHER. Invités par le CCAS, trois conseillers litiges de l'association CLCV de DINAN (consommation, logement et cadre de vie) ont animé cette rencontre. Philippe LUGAN, Patrice BOUCHETAL et Patrick CHENU sont intervenus successivement sur différents thèmes :

- La prévention sur le démarchage téléphonique abusif, les pièges des achats sur internet ... ;
- La souscription d'assurances- dépendance, d'assurances-vie, de contrats obsèques ... ;
- Les différentes offres de logements pour personnes vieillissantes voire dépendantes ;
- Les services à la personne ;
- Le règlement des litiges.

Les conseillers ont projeté le film réalisé par la gendarmerie en 2011, « Les visiteurs de onze heures » (film toujours d'actualité mettant en scène des personnes âgées et / ou isolées, plus vulnérables aux cambriolages).

**La rencontre s'est terminée par le verre de l'amitié.**

Annie RAULT, vice-présidente du CCAS



## DES MACARONS POUR SENSIBILISER LA POPULATION

La commune s'est associée à la campagne de sensibilisation à la protection de l'environnement portée par l'association Cœur Emeraude.

Le vendredi 11 octobre, 4 macarons en lave émaillée « **La mer commence ici. Ne rien jeter** » ont été posés par des agents du service technique près des avaloirs d'eaux pluviales pour inciter les personnes à ne plus jeter à terre des déchets tels que les mégots de cigarettes, papier... Ces macarons sont positionnés devant des commerces (boulangerie-bar), près de la salle Hélène BOUCHER (quartier de la Barrière), à l'entrée du parc du Val Drouet.



Les élèves de la classe de CE1 encadrés par leur enseignante Dominique PRUDHOMME se sont impliqués dans cette opération en participant à la pose du macaron près du portail d'entrée de la cour de l'école élémentaire Jean FERRAT.

Ils ont écouté attentivement Xavier LAURENT, responsable du pôle eaux-agriculture-biodiversité à l'association Cœur Emeraude. Il leur a expliqué que tous les déchets acheminés par l'eau de pluie dans un regard, une bouche d'égout ou un avaloir finissent dans les ruisseaux, les étangs et la mer.

**Nous devons tous, petits et grands, nous sentir concernés et agir pour la protection de l'environnement.**

Annie RAULT, représentante de la commune au PNR (Parc naturel régional)



La bibliothèque municipale est un service public ouvert à tous, chargé de contribuer aux loisirs, à la culture, à l'information de la population.

## ABONNEMENT - Pour s'inscrire il faut :

- **Passer en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile :**
  - remplir un formulaire d'inscription ;
  - régler le coût de l'abonnement ;
  - une carte de lecteur vous sera remise.
- **La carte de lecteur sera validée en bibliothèque avant tout emprunt de livres :**
  - Elle permet d'emprunter par famille :
    - 10 livres pour 3 semaines ;
    - 2 revues pour 3 semaines ;
    - 2 livres audio, 1 CD, 1DVD pour 2 semaines.

Tout ouvrage perdu, détérioré, ou non rendu, sera facturé par la mairie :

- Livres Adultes 20 euros
- Livres Jeunesse 10 euros
- CD, DVD 20 euros

Carte de lecteur renouvelée : 5 euros.

## Horaires d'ouverture :

Mercredi : 10 h - 12 h ; 15 h - 17 h

Judi : 16 h 30 - 18 h 30

Samedi : 10 h - 12 h

Pendant les vacances scolaires :

Mercredi et samedi : 10 h - 12 h

## Janvier, le mois du renouvellement des abonnements.

- **Renouvellement : se présenter en mairie pour régler l'abonnement 2020.**

## Tarifs annuels :

- Abonnement commune : 11 euros
- Abonnement hors-commune : 16 euros

- Tout nouvel habitant de la commune se verra offrir un abonnement pour l'année en cours. N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe d'animation, elle sera heureuse de faire votre connaissance.

*Bonne et heureuse année 2020 !*

Marie-Claire BOTREL, adjointe à la culture



## UN APRÈS-MIDI JEUX POUR PETITS ET GRANDS

Le dimanche 29 septembre, une cinquantaine de personnes ont participé à l'après-midi jeux organisé par la municipalité à la salle Clément ADER.



L'association trélivannaise «La cave à jeux» avait mis à disposition une centaine de jeux : jeux de rapidité, de réflexion, de mémoire... Les membres de l'association dont le président, Fabian LE BAILL, ont conseillé et guidé les joueurs.

Lors du goûter, enfants et adultes ont apprécié les crêpes et gâteaux amenés par les participants, la municipalité offrant les boissons.

Marie-Claire BOTREL,  
Annie RAULT,  
adjointes



## INSCRIPTION POUR LE SALON DES ARTISTES 2020

Le rendez-vous culturel des artistes peintres, sculpteurs, photographes, maquettistes etc... se déroulera les samedi 29 février et dimanche 1<sup>er</sup> mars 2020.

La 16<sup>ème</sup> édition réunira une trentaine d'artistes à la salle Clément ADER. Un concours sera organisé pour les exposants, sans thème imposé.

Cet événement séduit de plus en plus le public, curieux de découvrir les techniques et inspirations des artistes.

Les personnes souhaitant participer à cet événement sont invitées à télécharger le bulletin d'inscription sur le site officiel de Trélivan, ou se le procurer en mairie.

**Celui-ci devra être retourné avant le 20 Janvier 2020 à :**

Toutes les demandes de participation seront examinées par la commission culture.



Mairie  
Salon des Artistes  
1, rue des Clairettes  
22100 TRELIVAN

Marie-Claire BOTREL, adjointe à la culture

## THÉÂTRE, LE VENDREDI 20 MARS À 20H30

*D*ans le cadre de la saison culturelle, Dinan Agglomération nous a fait le plaisir d'avoir retenu la salle Clément ADER de Trélivan, pour présenter une pièce de théâtre intitulée :

### « VANIA » Une même nuit nous attend tous

L'histoire de **VANIA** plonge le spectateur au cœur de la campagne, dans une propriété familiale vivant des ressources agricoles.

L'arrivée du chef de famille et de sa jeune épouse, jusque-là citadins, vient perturber profondément le rythme de la maison.

Tout ce qui semblait aller de soi, se dérègle... **Vania** aborde une thématique universelle, celle de la famille à la fois refuge et microcosme étouffant.

Cette pièce questionne les rapports entre ses membres. Comment l'individu se définit-il et se constitue-t-il à partir de la place qui lui est attribuée ? Qu'il est difficile de s'en départir sans nier l'histoire commune ! La volonté de By Collectif est d'inviter le public à sa table et de le faire participer à l'intimité de la pièce. Avec Vania, comme dans toutes les familles, on rit, on pleure, on fait la fête, on boit et on se quitte !

« Un délicieux voyage immobile...maîtrisé de bout en bout » **L'HUMANITE**

« C'est touchant, exaspérant, c'est risible, aliénant, abyssal... habilement et talentueusement portée par la libre adaptation de Julien Sabbatié-Ancora. » **LA PROVENCE**

Des billets seront en vente à la mairie. Tarifs : 15 € /12 €  
Durée : 1h30 - Dès 13 ans

Marie-Claire BOTREL, adjointe à la culture

## ESPACE CENTRAL DES RÉSIDENCES

### GENÊTS, BRUYÈRES, KORRIGANS.

*N*ous avons enrichi cet espace de rencontres intergénérationnelles d'agrès et de fitness afin de compléter l'offre existante.

En effet, 3 agrès, 2 doubles et un simple, sont installés et viennent compléter les activités précédentes que sont, la pétanque, le football et l'espace de jeu pour les enfants.

Vous retrouverez dans cet espace également des tables pour pique-niquer.

Pascal GODET, conseiller délégué aux sports



## CONTES À LA BIBLIOTHÈQUE

*L*e samedi 14 décembre, la bibliothèque l'Imagin'R a eu le plaisir d'accueillir trois conteuses et un musicien de l'association dinannaise « Contilène ».

Les enfants, parents et grands-parents se sont laissés emporter par les contes de l'ours si mignon, des lutins fort discrets, du loup de Noël sans oublier les chansons de rennes et de Noël accompagnées à la guitare par François.

Un petit goûter a clôturé cet agréable après-midi.

Marie-Claire BOTREL, adjointe à l'animation communale



## LES SAPINS DE NOËL DÉCORÉS PAR LES ENFANTS.

**A**u retour des vacances de la Toussaint, les enfants de la garderie, se sont mis au travail pour confectionner les 330 paquets cadeaux multicolores.

Enfants, parents, grands-parents, élus, accompagnés de Florence, Frédérique, Gwenaëlle et Marie-Noëlle étaient au rendez-vous pour embellir les 10 sapins peints et déposés dans le centre bourg par les services techniques.

Un grand merci au personnel communal pour leur participation à cette animation.



Tous les participants se sont retrouvés à la salle d'honneur de la mairie pour savourer les délicieux chocolats de Noël et partager le pot de l'amitié.

Marie-Claire BOTREL,  
adjointe à l'animation communale

## LA RESTAURATION SCOLAIRE

**D**epuis 2017, des produits bio sont introduits aux menus du restaurant scolaire. La loi agriculture et alimentation d'octobre 2018 qui vise à une alimentation sûre, saine, de bonne qualité dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous a introduit une obligation de 20 % de produits bio en 2022. Les produits locaux ou répondant à des signes de qualité dont le bio devront représenter 50 % à ce même horizon 2022. Petit à petit, les approvisionnements évoluent avec le souci de la garantie du produit de qualité mais également du prix de revient du repas qui est aujourd'hui de 6,23 € tout en privilégiant les achats auprès de nos commerçants locaux.

Une autre mesure est l'obligation de repas végétariens répondant à l'objectif de la promotion des protéines végétales

en restauration collective ; des plats à base de légumineuses notamment seront donc proposés aux enfants.

Enfin le travail sur la limitation du gaspillage alimentaire se poursuit avec la pesée des déchets et avec une animation auprès des enfants sur ce sujet la 1<sup>ère</sup> semaine de janvier.

Autant de sujets sur lesquels travaille la commission cantine dont je remercie chaleureusement tous les membres : parents, agents communaux, enseignants et élus pour leur investissement.

Suzanne LEBRETON, adjointe aux affaires scolaires



**DINAN TAXI**  
VOUS CHANGE LA VIE !  
**06 62 65 34 66**

- Transports médicaux conventionnés
- Déplacements professionnels
- Itinéraires touristiques

Estimez votre course taxi en ligne sur [www.dinantaxi.fr](http://www.dinantaxi.fr)

Magali Coiffure à Domicile  
02 96 39 23 86  
06 08 04 98 97

Trélivan

## LA GARDERIE

**U**n peu de couleurs à la garderie périscolaire avec le nouveau mobilier mis en place pendant les vacances de la Toussaint.

Suzanne LEBRETON,  
adjointe aux affaires scolaires



## Rencontre Sportive et Solidaire

Les classes de Grande Section, Cours Préparatoire et de CM préparent depuis la rentrée une course d'endurance qui entraîne les élèves à gérer leur effort dans le temps. Ils choisissent dès lors au bout des 5 semaines d'entraînement leur contrat de course qui va pour les plus jeunes de 7 minutes à 30 minutes pour les plus grands.

La rencontre, qui est gérée par l'USEP 22, se déroule au jardin des Petits Diables à Dinan où plus de 420 élèves des différentes écoles du secteur se donnent rendez-vous. L'ambiance est très chaleureuse et les élèves y mettent beaucoup d'entrain et l'effort est conséquent.



De plus, ce cross s'intitule également **cross Solidaire** dans le sens où en dehors de l'aspect sportif, une sensibilisation au don de livres est proposée par le Secours Populaire qui incite les élèves à donner un livre ou une BD de leur choix. Les ouvrages collectés seront ensuite redonnés aux enfants des familles dans le besoin pour les fêtes de fin d'année.



## Les CM remontent le temps !!

La sortie au musée de l'école à Bothoa près de St Nicolas du Pélem, a permis aux CM de l'école Jean FERRAT de remonter le temps jusqu'aux années 1930 : de la marche à pied à travers les chemins creux jusqu'à l'arrivée dans la cour de l'école. L'institutrice à la mine sévère et en blouse grise attendait de pied ferme les enfants pour la leçon de morale, à écrire à la plume Sergent Major. Celle-ci portait sur le gaspillage. Comme quoi, déjà à l'époque, on parlait d'éviter le gaspillage, valeur encore aujourd'hui ô combien partagée ! Puis ensuite, quelle ne fut pas leur surprise de découvrir le "repas" des plus basiques du midi ...

L'après-midi a été consacré à la visite du logement de l'institutrice de l'époque qui n'avait ni eau courante, ni électricité et se contentait du minimum avec un confort très réduit. Les élèves de 2019 ont découvert les jeux buissonniers et ont appris que si les enfants de l'époque voulaient se procurer des jouets... ils devaient se les construire eux-mêmes !!



## Travail sur les émotions dans la danse et en musique

Les classes de petite, moyenne et grande sections ainsi que les CE1/ CE2 travaillent actuellement sur 10 séances un projet mené en commun entre les enseignantes et Nathalie GRAND, une artiste locale. C'est l'axe principal en maternelle cette année où les émotions sont recensées, nommées et retravaillées en musique et en danse. Cela aboutira à un spectacle collectif en fin d'année.

## DINAN, Richesse médiévale de proximité pour les CE

Les 2 classes de CE ont effectué le 8 octobre la visite de la partie médiévale de Dinan avec : les remparts, le chemin de ronde, la tour de l'horloge, le château. Cette sortie servira de base à l'étude du Moyen Age en classe.



Le directeur, Philippe LE DREZEN

## ETAT CIVIL du 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2019

### Naissances

Le 10 septembre 2019 : **Emilie LE TREOU**, 7 Lotissement du Plan d'Eau

Le 20 septembre 2019 : **Hugo LHOTELLIER**, 5 La Bouillie



*Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité aux nouveau-nés et toutes nos félicitations aux parents.*

### Décès

Le 20 juin 2019 : **Joëlle FAIRIER**, née LE CAER, 7 La Sevestrais

Le 4 octobre 2019 : **Guy DUTILLOY**, 16 La Chevrolais

Le 8 octobre 2019 : **Jacqueline AUTISSIER**, 14 Allée Surcouf

Le 12 octobre 2019 : **Joël REDOUTE**, 13 Cité des Ajoncs

Le 28 octobre 2019 : **Marie BONHOMME**, 40 Linache

Le 30 octobre 2019 : **François LECOMTE**, 7 rue de la Souche



*Nous présentons aux familles nos condoléances attristées.*

**Récapitulatif année 2019 en date du 18 décembre**

Naissances : 28    Mariages : 6    Décès : 23

## LES MAINS VERTES RÉCOMPENSÉES

**Les 7 lauréats du concours des maisons fleuries ont été reçus à la salle Montgailhard, pour la remise des prix.**

Le vendredi 18 octobre, les élus, la commission et membres du jury, ont remercié chaleureusement les participants et ont souligné l'importance de ce concours. Ouvert à tous, celui-ci a pour objectif d'encourager le fleurissement afin d'offrir aux habitants un cadre de vie plus agréable.

Cette année par manque de participants, les candidats étaient répartis en deux catégories.

Dans la catégorie maisons fleuries avec ou sans espaces verts, c'est **Madame GRIMAUD Patricia de la Férolais** qui l'a emporté.

Pour les balcons, fenêtres et terrasses, il s'agit de **Madame PRUAL Nicole, rue des Pins**. Chaque primée a reçu un bon cadeau de 30 € et tous les lauréats un bouquet de fleurs.

Un prix exceptionnel a été décerné à **Madame BENOIT Antoinette de la Saisonnière**, doyenne des artistes du jardin (90 ans) et fidèle participante depuis la création du concours.

Le Maire, Claude LE BORGNE, a félicité tous ceux qui s'impliquaient dans l'embellissement de la commune, en y associant les employés des services techniques et les jeunes de 16-17 ans de l'opération « Argent de poche ».

Le verre de l'amitié a clôturé cette réception.

Marie-Claire BOTREL, *adjoite au fleurissement*



1<sup>er</sup> prix terrasse fleurie :  
Mme PRUAL Nicole



1<sup>er</sup> prix maison fleurie :  
Mme GRIMAUD Patricia



# A Vos Pinceaux

- Peinture Intérieur
- Décoration
- Ravalement
- Neuf et Rénovation

**Brice GOZIOU**

22100 Tréllivan 06.46.34.36.34 goziou.brice@outlook.com



## 12 JEUNES SE SONT IMPLIQUÉS DANS LE DISPOSITIF «ARGENT DE POCHE»



Cette opération a pour objectif de faire découvrir aux jeunes la réalité du monde du travail tout en les incitant à participer à une action de service public. Leur engagement est valorisé par un gain d'argent de poche de 15 euros par demi-journée.

**Ils ont effectué deux missions :**

● **Le lundi 21 octobre (matin) :**

Fleurissement d'automne à la mairie et au cimetière, désherbage dans le cimetière et au parc du Val Drouet, paillage des parterres devant la mairie et lavage de jardinières.

● **Le mardi 22 octobre (après-midi) :**

Nettoyage des bords de routes du rond-point de la chaîne jusqu'aux Champs Blancs, sur la piste de moto, de la Touchefais aux Hauts Champs, sur la RD61 en direction de Trébédan .... Près de 2 m<sup>3</sup> de déchets ont été récupérés dans 22 sacs (papiers, bouteilles et sacs plastiques, emballages vides, des morceaux d'électroménager ...).

**Des adultes ont assuré l'encadrement des jeunes et travaillé à leurs côtés :**

● Des élus(es) : Marie-Claire BOTREL, Marie-Françoise COURTOIS, Jean-Claude GUILLEMOU, Suzanne LEBRETON, Rémi MAILLARD, Annie RAULT.

● Stéphanie TARISSE, responsable des services techniques, Eric DONIO et Maxime HERVE, agents municipaux.

Une bonne ambiance et des échanges nombreux entre les jeunes mais aussi entre les jeunes et les adultes ont caractérisé ces deux demi-journées. De plus, le beau temps était au rendez-vous.

**Un grand merci à ces jeunes volontaires pour leur implication au service de la collectivité et leur sérieux dans la réalisation des missions qui leur ont été confiées.**

Annie RAULT, adjointe à l'information



## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

L'accueil de loisirs sans hébergement ouvrira ses portes du lundi 6 au 31 juillet 2020 soit 4 semaines.

Les enfants, âgés de 3 ans au 30 juin à 12 ans dans l'année, pourront y être accueillis.

Il sera ouvert de 9h à 17h, la garderie sera gratuite et fonctionnera de 7h30 à 18h30.

**Les enfants Trélivannais seront prioritaires jusqu'au 30 avril 2020. Au-delà de cette date, les familles hors commune pourront inscrire leurs enfants.**

### RECRUTEMENT DE L'EQUIPE D'ANIMATION

**La municipalité recrute H/F pour l'animation de son centre :**

- ➔ 4 animateurs(trices) avec BAFA dont 2 avec BNS ou SB;
- ➔ 3 animateurs(trices) stagiaires.

**Vous avez le BAFA, (BNS ou SB), vous avez de l'expérience avec les enfants, vous êtes motivés(es) et souhaitez intégrer une équipe, merci de déposer votre candidature avant le 13 Février 2020 à :**

Mairie - ALSH - 1, rue des Clairettes - 22100 TRELIVAN

**Tél. 02.96.39.16.31**

*Les demandes devront être accompagnées d'un CV et des photocopies du ou des diplômes. Tout dossier incomplet ne pourra être étudié par la commission.*

Marie-Claire BOTREL, adjointe à la jeunesse



## LE BUDGET

Le budget de l'agglomération pour 2020, voté le 16 décembre, prévoit 25 millions d'investissements.

Ce sont notamment 7 millions pour les réseaux et installations en eau et assainissement. 3 millions seront investis dans les infrastructures ferroviaires et routières. Les travaux de rénovation de la ligne Dinan-Dol de Bretagne démarrent ainsi que la 1<sup>ère</sup> phase de l'aménagement du giratoire de la Bézardais. Les négociations foncières et études pour la 2<sup>ème</sup> phase, qui verra une nouvelle bretelle de sortie de la route nationale 176 et ainsi une voie dédiée vers l'aérodrome, vont démarrer également en ce début 2020. Pour le déploiement de la phase 2 de la fibre optique sur 8 communes du territoire dont Trélivan, ce sera 2,9 millions d'euros en 2020.

Le conseil de développement a proposé un **budget participatif** et le conseil communautaire en a acté le principe. La démarche consiste à mettre en œuvre un projet d'intérêt collectif proposé par les citoyens. Vous serez sollicités en 2020, n'hésitez pas à participer.

### Les accompagnements de Dinan Agglomération

**Le conseiller FAIRE** (espace info énergie) accompagne les particuliers qui souhaitent réaliser des travaux d'économies dans leurs logements.

**Pour les associations** employant un salarié, à condition de conventionner avec la commune et l'agglomération, un financement est possible.

**Pour les artisans et commerçants**, l'agglomération est partenaire de la Région dans le dispositif «Pass commerce et artisanat» qui permet d'obtenir des aides à l'investissement.

*Pour tous ces dispositifs, renseignez-vous auprès de Dinan Agglomération.*



## Les actualités du trimestre

**En matière de mobilité douce**, le conseil communautaire a acté 2 actions. Tout d'abord, il souhaite déployer une politique d'animation de covoiturage vers les entreprises avec l'adhésion à OUESTGO et EHOP et une expérimentation d'actions avec 2 entreprises et une zone d'activités pilote tout en continuant l'aménagement d'aires de covoiturage. Il a également lancé le plan vélo visant à définir un maillage de liaisons cyclables sur le territoire.

**Le plan local d'urbanisme intercommunal PLUI** se construit, toutes les remarques faites à l'enquête publique ont été analysées. Le vote est prévu en conseil communautaire du 27 janvier 2020.

*D'autres décisions importantes ont également été prises :*

- L'engagement du conseil communautaire en faveur de la transition énergétique en approuvant la 1<sup>ère</sup> étape du plan climat air énergie territorial PCAET.
- La conclusion du contrat territorial unique pour la gestion du bassin versant Rance Frémur alors qu'il concerne 9 territoires et qu'il est la fusion de 3 contrats en un seul dans un objectif d'optimisation et d'efficacité. Dinan Agglomération est le coordinateur des multiples actions concernant la protection et la qualité de l'eau mais également le bocage et les milieux aquatiques sans oublier la sensibilisation auprès des scolaires.

Suzanne LEBRETON,  
Vice-présidente de Dinan agglomération.

## FISCALITÉ : LA RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

**L'État a décidé la suppression de la taxe d'habitation afin d'améliorer le pouvoir d'achat des ménages et les modalités figurent dans la loi de finances 2020.**

Elle sera supprimée pour l'ensemble des contribuables en 2023 sur les résidences principales uniquement. 80 % des ménages ont déjà bénéficié d'un abattement de 30 % en 2018 puis 65 % en 2019 et seront totalement exonérés en 2020 et les années suivantes. Pour les contribuables qui n'ont encore eu aucune diminution de leur taxe, ce sera un abattement de 30 % en 2021 puis 65 % en 2022 et une suppression totale en 2023.

A l'issue de la réforme, c'est une économie moyenne de 707 euros par foyer à Trélivan qui sera une perte de ressources pour la commune de l'ordre de 400 000 € et 16 millions pour l'agglomération. Des mécanismes de compensation seront mis en place par l'État afin d'assurer un maintien des recettes.

Ce maintien du niveau de recettes est essentiel pour maintenir le niveau de services aux habitants (voiries, écoles, équipements culturels et sportifs, espaces verts, action sociale). L'inquiétude est forte chez les élus car une compensation est un montant figé basé sur une année antérieure (en 2021 : référence 2017) et toujours à la baisse au fil des années et des réformes successives.

Suzanne LEBRETON,  
Vice-présidente de Dinan agglomération.

**SOS**  
**PLOMBIER CHAUFFAGISTE**  
NEUF & RÉNOVATION  
Entretien dépannage chaudières gaz fioul  
Ramonage tout conduit  
**06 71 02 32 66**  
M. MARTIN Damien  
22100 TRÉLIVAN TÉL. 02 96 83 52 15  
24h/24  
7j/7

# CALENDRIER DES FÊTES 2020

	Dates	Manifestations
<b>JANVIER</b>	Samedi 4 Jeudi 9 Samedi 11 Mardi 14 Samedi 25 Mardi 29	Vœux Municipalité ( <i>salle Clément Ader</i> ) Galette des Rois Club des Amis du Val Drouet ( <i>salle Hélène Boucher</i> ) Galette des Rois AST ( <i>salle Clément Ader</i> ) Assemblée Générale - Comité de jumelage ( <i>foyer culturel</i> ) Concours d'Aluette Club des Amis du Val Drouet ( <i>foyer culturel</i> ) Assemblée Générale du Comité Loisirs et Culture Trélivannais ( <i>Foyer culturel</i> )
<b>FÉVRIER</b>	Dimanche 2 Vendredi 7 Samedi 8 Samedi 22 Dimanche 23 Vendredi 28 Samedi 29 /Dim. 1 <sup>er</sup> Samedi 29	Fest Deiz Fleur de Blé Noir ( <i>salle Clément Ader</i> ) Assemblée Générale - Genêts-Bruyères-Korrigans ( <i>salle Hélène Boucher</i> ) Repas à emporter - Amicale Laïque ( <i>salle Clément Ader</i> ) Théâtre - Trélivan Animation ( <i>salle Clément Ader</i> ) Théâtre - Trélivan Animation ( <i>salle Clément Ader</i> ) Vernissage salon des artistes ( <i>salle Clément Ader</i> ) Salon des artistes ( <i>salle Clément Ader</i> ) Assemblée Générale Anciens combattants ( <i>Foyer culturel</i> )
<b>MARS</b>	Samedi 7 Samedi 7 Vendredi 13 Dimanche 15 Vendredi 20 Samedi 21 Dimanche 22 Dimanche 29	Repas à emporter - Société de chasse ( <i>Maison des sports</i> ) Après-midi Mardi Gras - APE Mosaïque ( <i>salle Clément Ader</i> ) Belote Club des Amis du Val Drouet ( <i>salle Clément Ader</i> ) Elections municipales Spectacle Dinan Agglomération Repas AST ( <i>salle Clément Ader</i> ) Elections municipales Banquet FNACA à Brusvily
<b>AVRIL</b>	Dimanche 26 Dimanche 26	Pêcherie et repas Comité de Jumelage ( <i>Parc du Val Drouet</i> ) Randonnée Club VTT - Cyclo
<b>MAI</b>	Vendredi 1 <sup>er</sup> Vendredi 8 Mardi 12 Dimanche 17 Dimanche 17 Jeudi 21 - Dimanche 24 Dimanche 24 Vendredi 29	Tournoi + repas Ecole de Foot ( <i>salle Clément Ader</i> ) Victoire 1945 + vin d'honneur ( <i>salle Clément Ader</i> ) Chorale par les enfants de l'école Jean Ferrat Vide-greniers Amicale Laïque Sortie Association Genêts-Bruyères-Korrigans Réception des Aveyronnais - Fleur de Blé Noir ( <i>salle Clément Ader</i> ) Fin de saison foot ( <i>Maison des sports</i> ) Fête des voisins Genêts-Bruyères-Korrigans ( <i>salle Hélène Boucher</i> )
<b>JUIN</b>	Jeudi 11 Samedi 13 Dimanche 14 Dimanche 14 Jeudi 18 Samedi 20 Mardi 23 Dimanche 28	Journée de convivialité Anciens Combattants ( <i>Parc du Val Drouet</i> ) Courses Motos Courses Motos Randonnée gourmande - Association Téléthon Trélivan ( <i>Maison des Sports</i> ) Repas plein air Club des Amis du Val Drouet ( <i>Maison des sports et préau</i> ) Kermesse Ecole Jean Ferrat Repas Fleur de Blé Noir ( <i>salle Clément Ader</i> ) Vide-greniers Société de chasse ( <i>salle Hélène Boucher</i> )
<b>JUILLET</b>	Lundi 6 Lundi 13 Jeudi 16 Jeudi 30	Ouverture de l'A.L.S.H Feu d'artifice organisé par la Municipalité-Bal et repas C.L.C.T ( <i>salle Clément Ader</i> ) Sortie Amicale Anciens Combattants Soirée A.L.S.H ( <i>salle Clément Ader</i> )
<b>AOÛT</b>	Samedi 15	Concours de pétanque de l'A.S.T.
<b>SEPTEMBRE</b>	Dimanche 13 Vendredi 18 Dimanche 20	Vide greniers Association Genêts-Bruyères-Korrigans ( <i>salle Hélène Boucher</i> ) Pot des bénévoles Amicale Laïque ( <i>Maison des Sports</i> ) Sortie vélos - Amicale Laïque
<b>OCTOBRE</b>	Dimanche 4 Dimanche 11 Lundi 19 Samedi 24	Assemblée générale et repas du Club des Amis du Val Drouet ( <i>salle Clément Ader</i> ) Repas des Aînés ( <i>salle Clément Ader</i> ) Belote Club des Amis du Val Drouet ( <i>salle Clément Ader</i> ) Repas "Années 80 /90" - Association Téléthon Trélivan ( <i>salle Clément Ader</i> )
<b>NOVEMBRE</b>	Mardi 3 Dimanche 8 Mercredi 11  Vendredi 13 Samedi 14 Jeudi 19 Samedi 21 Dimanche 22 Samedi 28 Dimanche 29	Portes ouvertes du Club des Amis du Val Drouet Fest Deiz Fleur de Blé Noir ( <i>salle Clément Ader</i> ) ARMISTICE 14/18 et vin d'honneur ( <i>salle Clément Ader</i> ) Banquet des Anciens Combattants ( <i>salle Clément Ader</i> ) Repas Fleur de Blé Noir ( <i>salle Hélène Boucher</i> ) Spectacle Comité Loisirs et Culture Trélivannais ( <i>salle Clément Ader</i> ) Réunion et pot des bénévoles Les Amis du Val Drouet Concours d'Aluette Club des Amis du Val Drouet ( <i>foyer des Aînés et foyer culturel</i> ) Sortie Club VTT - Cyclo au profit du Téléthon Repas à emporter AST ( <i>salle Clément Ader</i> ) Loto AST
<b>DÉCEMBRE</b>	Samedi 5 Lundi 7 Vendredi 11 Samedi 12 Dimanche 13 Mercredi 16 Jeudi 31	Repas d'association Téléthon Trélivan ( <i>salle Clément Ader</i> ) Belote Club des Amis du Val Drouet ( <i>salle Clément Ader</i> ) Arbre de Noël Amicale Laïque ( <i>salle Clément Ader</i> ) Arbre de Noël Ecole de foot AST ( <i>salle Clément Ader</i> ) Arbre de Noël APE Mosaïque ( <i>salle Clément Ader</i> ) Passage du Père Noël - Trélivan Animation ( <i>salle Clément Ader</i> ) Réveillon A.S.T. ( <i>salle Clément Ader</i> )

## TRELIVAN ANIMATION

## THÉÂTRE



## Quelques informations concernant le Théâtre :

Les acteurs et actrices, 5 femmes et 2 hommes, s'activent le lundi et le vendredi soir, à la salle, pour les répétitions.

**C'est une pièce en 3 actes de Jérôme DUBOIS (DROLE DE VIAGER).**

**Nous jouerons à TRELIVAN, salle Clément Ader le samedi 22 février 2020 à 20h30 et le dimanche 23 février 2020 à 14h30.**

Nous serons :

- Le dimanche 2 février 2020 à Plénée-Jugon
- Le samedi 8 février 2020 à Mégrit
- Le samedi 29 février 2020 à La Landec
- Le samedi 14 mars 2020 à Corseul
- Et nous terminerons le samedi 18 avril 2020 à la salle Robert Schuman à Dinan.
- Le samedi 15 février 2020 à Quévert
- Le samedi 7 mars 2020 à Evran
- Le vendredi 27 mars 2020 à Beausais sur mer (Ploubalay)

*Si vous voulez rire. . . . . venez nombreux.*

*La responsable : Marie-Pierre JEANNE*

## CHANTS MARINS



Peu de sorties pendant la saison estivale. Le 15 août, nous avons assuré l'animation du pardon sur le site de Rochereuil à Sévignac où nous sommes allés de nombreuses années. Après cette prestation, qui s'est passée dans la bonne ambiance, Christiane notre accordéoniste nous annonçait qu'elle n'assurait plus les répétitions, ni les sorties au sein du groupe. Le ciel nous tombait sur la tête. Malgré quelques soucis de santé, elle assurait avec sérieux et compétence la partie musicale. C'était un vrai plaisir. Nous nous sommes posés bien des questions : pourquoi en sommes-nous arrivés là ???

La recherche d'un nouveau musicien n'a pas été facile et ces changements provoquent une remise à zéro pour tout le groupe. La situation s'éclaircit peu à peu et nous souhaitons retrouver le plaisir de chanter ensemble.

*Le responsable : Marcel DESCHAMPS*

**Élection du bureau du 18/10/2019 :** Bernard FAIRIER président, Maryline HAMELIN vice-présidente, Claudine LESUEUR secrétaire, Marylou BLOT secrétaire-adjointe, Claudine DESCHAMPS trésorière, Cécile BRIAND trésorière adjointe.

**Membres :** Thierry ALLAIN, Annie BOYER, Yvonne COLLET, Marcel DESCHAMPS, Annick HOUITTE, Joël JEANNE, Marie-Pierre JEANNE, Jean-Yves MADRE.

*Le bureau, les Pourquoi-Pas et la troupe de théâtre Les 3 T vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et santé pour la nouvelle année.*

*Le président, Bernard FAIRIER*

## APE MOSAIQUE



Samedi  
7  
Mars  
2020

14h  
~  
17h

Petits  
et  
Grands



Salle des Fêtes Clément Ader  
Le Bourg -22100 Trélivan

• Grande Fête déguisée pour tous, animation, défilé, goûter, et beaucoup de surprises.... Entrée : 2€



APE Mosaïque - Tél : 06 95 22 21 94 - Blog : ape-ecole-mosaïque.eklablog.com

## L'ASSOCIATION FLEUR DE BLÉ NOIR

### *Danses traditionnelles*

**D**epuis bientôt 30 ans, la danse traditionnelle bretonne est présente au sein des associations à Trélivan.

Chacun et chacune des adhérents et adhérentes, plusieurs centaines au fil des années, peuvent ainsi participer aux nombreuses soirées bretonnes ou fêtes proposées dans divers lieux au long des mois et tout particulièrement l'été.

Après une saison estivale riche en sorties diverses (voir photo à la fête de St Germain à Matignon), le 17 septembre FLEUR DE BLE NOIR a fait sa rentrée avec des adhérents fidèles depuis de nombreuses années mais aussi avec quelques nouveaux n'ayant jamais ou peu dansé.

En effet, nos cours sont ouverts et accessibles à tous, débutants ou confirmés. Les « nouveaux » viennent y faire leurs premiers pas, seuls ou en couple. Peu importe car ils trouveront sur place quelqu'un ou quelqu'une pour les accompagner et les initier.

**Nos fidèles bénévoles, monitrices et musicien(ne)s, nous donnent et VOUS donnent rendez-vous tous les mardis de 20h30 à 22h15 Salle Clément ADER.**

Les 3 premières séances sont gratuites et l'adhésion annuelle est de 25€, soit moins d'un euro par soirée.

Et ensuite ? La danse est un virus « sympathique » qui nous tient et vous retiendra mais dont, contrairement à la grippe, personne n'a envie de guérir.

L'assemblée générale s'est tenue le 19 novembre en présence de Marie-Claire Botrel (adjointe à la Culture) et de 95% des adhérents de l'association. Le tiers du conseil d'administration a été renouvelé ou réélu et le bureau reconduit à l'identique de l'an passé.

**FLEUR DE BLE NOIR** se tient à la disposition des Associations mais aussi des particuliers pour toute animation publique ou privée (fêtes locales, mariages, anniversaires...)

**Contact : 02 96 39 40 02  
ou 06 83 81 16 49**



*Tous les membres de l'Association se joignent à moi pour vous souhaiter, Trélivannais et Trélivannaises, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présenter leurs vœux les plus sincères de bonheur, santé et réussite pour 2020.*

Martine DUFFROS,  
secrétaire de l'association Fleur de Blé Noir.



## AS TRELIVAN MOTOS

**E**n 2020, la Course Moto de Trélivan aura lieu le 13 et 14 juin, il n'y aura pas de course de côte cette année.

**Voilà le programme 2020 en cours de validation :**

- Démonstration de motos anciennes vintage par cylindrée en groupe de 18 pilotes et 1 groupe de 6 side-cars.
- Courses motos avec des pilotes nationaux dans les catégories suivantes :
  - Super-motard
  - 25 cv power (125 cm en 2 temps et 4 temps)
  - Cyclos
  - Pike-bike
  - Cup 500 CB Honda (si la fédération nous donne son autorisation).

Chaque série sera composée de 18 pilotes maximum et comportera des essais libres ou qualificatifs de 3 manches (1 le samedi soir et 2 le dimanche après-midi).

Nous vous tiendrons informés régulièrement sur ce programme.

Pour organiser ce week-end, il faudra encore compter sur nos bénévoles (100 personnes).

Les personnes voulant intégrer notre manifestation sont les bienvenues : pour les entrées, les buvettes, les journées de préparation de la piste et le démarchage des sponsors.

**Si vous êtes intéressés, prendre contact avec M<sup>me</sup> Le Bon Christine 06 09 26 56 98.**

Le bureau est heureux de se lancer dans ce nouveau défi qui a pour but de faire revenir de vraies courses de motos à TRELIVAN comme dans les années 70/80 : c'était la grande époque du championnat de France.

Si notre manifestation a du succès et une bonne fréquentation du public, pourquoi ne pas revenir dans un Championnat de France ?

Pour réaliser ce beau projet, il nous faudrait aussi une piste neuve car aujourd'hui le bitume vieillit et se fissure un peu partout.

Le moto club espère que ces travaux seront réalisés dès 2020 afin de pérenniser notre épreuve pendant des années.

*Bien sportivement,*  
Le président, Jean-Luc MARIN

# CLUB VTT/CYCLO TRELIVAN

## Cyclotourisme et VTT



### La sortie du dimanche 24 Novembre s'est faite au profit du Téléthon.

Dès 8h45, les 16 vététistes et 10 cyclistes présents se sont mobilisés. Au retour chacun pouvait échanger sur sa sortie,

heureux d'avoir pu rouler sous un temps brumeux mais sans pluie. Les participations des membres et du club ont été remises auprès de Jean Lechevestrier, président de l'association Téléthon Trélivan présent au retour de notre sortie.

Le renouvellement des licences est en cours, dites-le à vos amis qui souhaitent rouler en groupe sur route ou chemin. Les amateurs de la petite reine sont invités à se joindre aux groupes du dimanche matin pour découvrir nos sorties. Lors de celles-ci, les groupes se constituent en roulant selon l'allure donnée au cours de la première heure. Le rendez-vous est donné sur le parking de la pharmacie pour un départ à 8h45 en période hivernale et retour vers 11h30 à la maison des sports pour le verre de convivialité.

### Le week-end d'octobre au Roc d'Azur. 1<sup>er</sup> événement VTT au monde.

Ils étaient plus de 20 000 participants à parcourir les différentes randonnées proposées, 5 membres du club ont participé à l'épreuve VTT Roc d'Azur du dimanche matin 13 octobre avec un dénivelé de +/- 1100 m sur 55 km. Sur les 6000 au départ, nos amis se classent :

1191<sup>ème</sup>, Richard Dayot,  
1595<sup>ème</sup>, Cyril Garnier,  
1839<sup>ème</sup>, Jonathan Desmoules,  
1921<sup>ème</sup>, Michel Hallouet,  
2318<sup>ème</sup>, Francis Belliard,  
dans une fourchette de temps de 3h43 et 4h15.



Félicitations à nos amis qui ont su représenter les couleurs du Club et Trélivan dans le classement des 3054 arrivants de cette épreuve.

Les ami(e)s du club vtt-cyclo se sont retrouvés à 10, le dimanche matin à 9h30, le 17 novembre, au départ du parking de la pharmacie pour parcourir 10,6 km de sentiers. Il est prévu une sortie pédestre mensuelle d'environ deux heures et retour maison des sports. Les personnes intéressées peuvent se joindre au groupe.



Le rendez-vous dominical, place du 19 mars



Sortie mensuelle des ami(e)s du Club VTT-Cyclo-Trélivan



Sortie au profit du Téléthon

### Prochains rendez-vous :

- La galette des rois le jeudi 16 Janvier 2020,
- La rando vtt-cyclo-marche, le 26 Avril 2020 et ses 6 circuits de 26 à 59 km, 2 boucles cyclo de 57 et 82 km et 3 parcours pédestres de 8 à 14 km.

Nous vous invitons à consulter notre site :  
**vtt-cyclo-trélivan.fr**



Suivez-nous sur notre page  
**facebook.com/vtt-cyclo-Trelivan.**

*Le bureau et tous les membres du club vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.*

Pour le bureau, le président, Patrick LEBRET

# ASSOCIATION GENÊTS-BRUYÈRES-KORRIGANS



## DÉCORATIONS DE NOËL

Achat de 22 sapins mis en place dans les différents endroits des résidences et décorés par les membres de l'association et quelques particuliers.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'association se tiendra

**le vendredi 7 Février 2020 à partir de 19h salle Hélène Boucher,**

suivie du traditionnel verre de la convivialité.

Il est fait appel à de nouvelles candidatures pour étoffer le bureau, l'adhésion est gratuite pour l'ensemble des habitants, propriétaires ou locataires, actifs ou retraités de ces trois résidences.

## SORTIE PÉDESTRE

**Tous les 3<sup>èmes</sup> dimanche de chaque mois.**

Rendez-vous à 14h à l'abri bus auprès du château d'eau du quartier pour le covoiturage. Les randonneurs au nombre de 17 ont su apprécier la sortie de Novembre en découvrant le chemin du Saut du lièvre sur Lanvallay avec vue panoramique sur la vallée de la Rance.

**Renseignements : 02 96 39 61 90, Hervé ODION.**

## GYMNASTIQUE

**Le lundi soir de 19h à 20h, salle Hélène Boucher.**

Les cours sont assurés par Christine, animatrice diplômée.

Il est toujours possible de participer à ces séances au sein d'un groupe convivial.

**Renseignements : 02 96 39 63 58, Madeleine QUILLIEN.**

## ATELIER LOISIRS

**Tous les mercredis de 19h30 à 20h, salle Hélène Boucher.**

Cartonnage, collage et divers pour le plaisir de tous.

**Renseignements : 02 96 39 62 09, Yvonne BUREL.**



## AUTRES DATES

**Le vendredi 7 février 2020,** Assemblée générale (salle Hélène Boucher)


**Le dimanche 17 mai,** Sortie annuelle en car.

**Le vendredi 29 mai,** Fête des voisins Genêts-Bruyères-Korrigans (salle Hélène Boucher).

*L'ensemble des membres de l'association G B K et bénévoles se joignent à moi pour vous présenter nos vœux les plus sincères de santé et bonheur pour 2020.*

*Le président, Patrick LEBRET*

**BOULANGERIE  
PÂTISSERIE**  
*Damelincourt*



12 rue du Centre - 22100 TRELIVAN  
Tél. 02 96 85 94 20

**Horaires d'ouverture**  
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi  
de 7h00 à 13h00  
et de 15h30 à 19h30  
  
Samedi  
de 7h30 à 13h00  
et de 16h30 à 19h30  
  
Dimanche  
de 7h30 à 13h00  
  
Fermé le mercredi

**THERMIE PAC**   
SAV POMPES A CHALEUR

-  AEROTHERMIE
-  GEOTHERMIE
-  CLIMATISATION
-  PAC PISCINE

**MISE EN SERVICE - ENTRETIEN - DEPANNAGE**

anthonymorin@thermiepac.fr  
Dinan - Saint Malo - Dol

**06 16 42 38 42**  
www.thermiepac.fr

## LES AMIS DU VAL DROUET



Les amis du Val Drouet ont tenu leur assemblée générale dans la convivialité le 6 Octobre 2019. **M. Jean-Pierre Blondel a indiqué ne plus vouloir assurer la présidence de l'association, il reste toutefois membre du conseil d'administration.** Nous avons eu la douleur de perdre un des nôtres le 19 Octobre, Mr Claude Hervé, secrétaire pendant de nombreuses années.

### Le nouveau bureau :

Présidente **Martin Christine**  
Vice-présidente **Bernabé Colette**  
Secrétaire **Rosé Dominique**  
Trésorière **Radoux Yvette**



L'association offre à ses 130 adhérents pour 15€ de cotisation annuelle la possibilité de participer à toutes les activités proposées :

✓ **Lundi** **14h-17h30**  
Atelier photo et broderie

### ✓ **Mardi et vendredi**

- Jeux de cartes et de société, pétanque **14h - 18h00**
- Atelier peinture **14h - 17h30**
- Atelier cartonnage **14h - 17h30**
- Atelier tableaux 3D **14h - 17h30**
- Cafétéria

*Le bureau et l'ensemble du conseil d'administration souhaitent une très bonne et heureuse année 2020 à tous ses adhérents ainsi qu'à tous les Trélivannais.*

### Evènements à venir

- ✓ **9 Janvier** Galette des rois
- ✓ **25 Janvier** Concours d'aluette
- ✓ **13 Mars** Concours de belote
- ✓ **18 Juin** Repas plein air
- ✓ **5/6 Septembre** Forum des associations
- ✓ **19 Octobre** Concours de belote
- ✓ **21 Octobre** Concours d'aluette
- ✓ **30 Novembre** Concours de belote

MARTIN Christine, *Présidente*

## COMITÉ LOISIRS et CULTURE TRELIVANNAIS

### « LES CHIENS FONT PAS DES CHATS »

**Samedi 9 novembre, salle Clément ADER, pas moins de 250 personnes ont pu découvrir « Jean PIÉPIÉ ».**



Celui-ci, récemment divorcé d'avec Simone, est revenu vivre chez Odette, sa mère.

Pendant plus de deux heures, le comique, inventeur original et écologiste convaincu, a présenté un panel de situations complètement déjantées, comme le landau motorisé équipé d'un GPS, l'invitation de la mère PIEPIE en loge VIP au stade de la Beaujoire à Nantes, la préparation de la voiturette pour une expédition lunaire retransmise en vidéo...

Le fils farfelu nous a aussi expliqué les rapports hommes /femmes au travers du système éolien : « les vents contraires et les vents favorables », tels la bise ...

Un spectacle interactif bien rodé, un one man show surprenant, permettant au comique d'aborder avec humour les sujets sensibles de société comme les déserts médicaux, internet et les zones blanches...



Une soirée inoubliable, qui a permis au public venu en nombre, de repartir avec un grand sourire aux lèvres et le cœur plus léger !

Michel PELHATRE, *Président CLCT*





Nous approchons de la fin de l'année qui a été riche en activités pour notre amicale comme nous l'avons déjà indiqué dans le dernier bulletin municipal.

La cérémonie et le banquet annuel du 11 novembre sont les dernières activités de cette année 2019.

Une année qui nous a permis de remettre deux titres de reconnaissance de la nation, une médaille commémorative française aux opérations du Moyen Orient, une croix du combattant et deux diplômes de porte-drapeau.

## Cérémonie du 11 novembre 2019



Malgré la pluie, les Trélivannais étaient nombreux à assister



à la cérémonie. Pour la première fois, une jeune femme a été décorée devant le monument aux morts à Trélivan. Mme Isabelle LEFEVRE s'est vu remettre par le Maire le titre de reconnaissance de

la nation et la croix du combattant par le président de l'amicale. Son compagnon, qui était présent, lui a remis la carte du combattant en tant que représentant de l'ONACVG.

C'est ensuite nos porte-drapeaux qui ont été honorés pour leur dévouement et leur fidélité à porter notre drapeau. 20 ans de porte-drapeau pour M. Claude BOSSARD et 13 années pour M. Fernand GENEVIEVE.



Puis, un moment d'émotion s'en est suivi avec la remise « très symbolique » du calot de tradition du 1<sup>er</sup> régiment de Spahis à Mme Odile MORIN. Le 1<sup>er</sup> régiment de Spahis situé à Valence était le régiment dont faisait partie le père de Mme MORIN, le maréchal des logis chef Charles Alfred RITZLER, porté disparu le 15 juin 1941 à Kissoué en Syrie. Mme MORIN n'a jamais fait le deuil de la disparition de son père. Elle, qui est née en Syrie en 1936, se rappelle avoir vécu une enfance heureuse avec son père et sa mère à Alep jusqu'au jour où le drame est survenu. De retour en France, la mère de Mme MORIN se lance

dans des recherches pour savoir où se trouve le corps de son mari, mais en vain. Mme MORIN contacte le président de l'amicale et raconte toute l'histoire de son père en espérant que nous trouvions de nouvelles pistes de recherches.



C'est ce que le président de l'amicale fait en se rapprochant du chef de corps du 1<sup>er</sup> régiment de Spahis, qui nous a fait parvenir le calot de tradition pour Mme MORIN et promet de faire des recherches dans les archives du régiment.

## Banquet annuel du 11 novembre 2019

A l'issue du vin d'honneur de la Mairie, s'est déroulé le banquet annuel des anciens combattants avec une tombola gratuite.

64 participants cette année et le traiteur « Le Chêne au Loup » toujours fidèle au poste pour nous servir de bons petits plats.



Le Président et les heureux gagnants.

Bernard FAIRIER nous a fait danser et le président de l'amicale a lancé la tombola bien fournie avec des lots importants. Les 4 plus gros lots ont été généreusement donnés par, Motoculture Pièces Service de l'Aublette (MPS), King Jouet Saint Malo, Point vert Lanvallay et Electro dépôt de Dinard.

### L'amicale tient à remercier tous les donateurs de lots ci-dessous :

FNAC Dinard – Pleurtuit ; Electro Dépôt Dinard ; Point Vert Lanvallay ; Motoculture Pièces Service L'Aublette ; Vision Plus Centre Co ; Carrefour ; Volkswagen Dinard ; Opel Dinard ; La Cave Saint Grégoire Dinard ; Restaurant l'APPALOOSA Trélivan ; Institut de Beauté ROZALINE Trélivan ; Pharmacie GIPHAR Trélivan ; TOP OFFICE Dinard ; Exp'Hair en Beauté Dinard ; Vival by Casino Trélivan ; Fleuriste FLOWER Dinard ; La Banque Postale Dinard ; La Foire/Fouille St Malo ; Selectour - Voyages Rouillard Dinard ; BEAUTY SUCESS Dinard ; L'Atelier d'Ingrid Trélivan ; Intersport Dinard ; King Jouets Saint Malo ; Traiteur Le Chêne au Loup ; Parfumerie et Institut April Dinard et le Salon Chez Vincent Leclerc Dinard.

### Les prochains rendez-vous :

Assemblée générale le samedi 29 février 2020 au Val Drouet.  
Journée de convivialité le 11 juin (à confirmer) Parc du Val Drouet  
Une sortie le 16 juillet (à confirmer)

Sachez que nous passerons vous voir pour vous proposer notre carte d'adhérent. Les cotisations nous permettent de faire fonctionner l'amicale (frais de fonctionnement, assurances, etc...).



Le président,  
Christian LEHMANN

# CLUB DE GYMNASTIQUE FÉMININE

## ● Section Enfants

Le club organise des cours de gym enfant (baby gym). Les cours se déroulent le mercredi à la salle Clément Ader (salle du bourg). Les deux cours proposés ont lieu :

- ✓ De 14h15 à 15h, pour les enfants de 5-6 ans,
- ✓ De 15h15 à 16h, pour les enfants de 3-4 ans.

Au moment de l'écriture de cet article, l'effectif est de 23 enfants inscrits, quelques inscriptions étant encore en attente de confirmation. Notons également la réinscription de 8 enfants. Si ces inscriptions en attente se concrétisent, les cours seront considérés comme complets, ce qui n'est pas arrivé depuis plusieurs années.

## ● Section Adultes

Les cours adultes se font aussi dans la salle Clément Ader et ont lieu :

- ✓ Le mardi, de 14h à 15h, plutôt axé gym douce,
- ✓ Le jeudi, de 20h15 à 21h15, plutôt axé gym d'entretien.

Il est toujours possible de s'inscrire. La cotisation sera de 65 euros par adulte, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, avec accès possible aux deux cours (cotisation payable en plusieurs fois si besoin, par chèque bancaire, chèques vacances, coupon sport, argent liquide).

L'effectif actuel est de 58 adultes, en légère baisse par rapport à l'année dernière. Il faut noter l'arrivée de 13 nouvelles personnes. Jean-Paul et Gilles, nos 2 valeureux messieurs, sont toujours là. Ils aimeraient bien que d'autres messieurs les rejoignent. Avis aux amateurs...

Il est toujours possible de faire 2 cours d'essais.

## ● Manifestations au cours du mois de décembre

✓ Comme tous les ans, le mois de décembre est synonyme de Noël et de chocolats. Le club tient à fêter la fin d'année. Il y a donc une distribution de chocolats aux enfants et aux adultes. Le dernier cours adulte de l'année se fait déguisé, pour les personnes qui le souhaitent. L'année dernière, la distribution des chocolats au cours du jeudi a été faite en compagnie de la Mère et du Père Noël. En sera-t-il de même cette année ?

## ● Calendrier des manifestations prévues, réservées aux adhérents du club

- ✓ Pour les adultes : Galette des rois courant janvier, offerte par le club.
- ✓ Pour les enfants : spectacle de fin d'année et goûter à la mi-juin (offert par le club).
- ✓ Pour tout le monde :
  - Assemblée générale, courant mars,
  - Pique-nique le dernier jeudi du mois de juin (avec apéritif et dessert offerts par le club).

Les dates et renseignements concernant toutes ces manifestations seront affichés dans le local.

**Vous avez envie de faire un peu de sport, dans une ambiance chaleureuse et détendue ? ...  
Alors, rejoignez-nous, à compter du mardi 7 janvier 2020.**

**Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 06 12 64 18 69.**

*Les membres du bureau et les adhérents du club se joignent à moi  
pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.*

*Meilleurs vœux pour la nouvelle année.*

Corinne BRÉGENT, présidente.



Dernier cours déguisé en compagnie de la Mère et du Père Noël (photo d'archives)



Distribution d'un ballotin de chocolats à chaque enfant (photo d'archives)

  
**L'ATELIER  
D'INGRID**

**CARTE DE FIDELITE**


**SALON DE COIFFURE MIXTE**

Le lundi de 14h à 19h  
Du mardi au jeudi : 9h-12h 14h-19h  
Le vendredi de 8h30 à 19h  
Le samedi de 8h30 à 17h

02 96 39 17 24

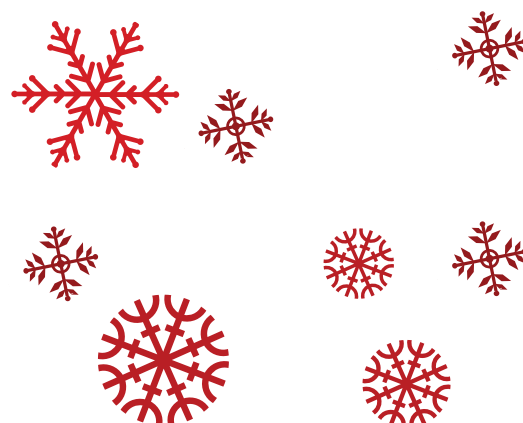
Place du 19 mars 1962 - 22100 TRELIVAN

**SEMOD**  
**Service Entretien  
Motoculture  
Outillage à Domicile**



Tondeuses • Autoportées  
Débroussailleuses • Tronçonneuses  
Motoculteurs • Tailles Haies ...  
(entretien toutes marques\*)  
\* Sous réserve de disponibilité des pièces

**Christian est à votre service**  
**06 42 90 07 64**  
dans un rayon de 30 km autour de Dinan



## ASSOCIATION TRÉLIVAN TÉLÉTHON

Après le repas dansant de la soirée du 26 octobre dernier « **Années 80'S 90'S** » où nous avons fait salle comble avec un bénéfice de **3 580 €**, la soirée « **Les Années Bonheur** » toujours sur le thème musical des années 80/90 a eu lieu le samedi 7 décembre avec 175 personnes en salle et 55 repas à emporter. Les repas ont été concoctés par Laurent et Philippe, nos 2 fidèles cuisiniers, avec des produits fournis en partenariat par Carrefour, Le Centre Leclerc, Ollivier Dreno ainsi que la boulangerie Damelincourt. Ces soirées sont reconnues hors département où l'on retrouve de fidèles danseurs qui apprécient l'ambiance qui commence dès 20 heures.



Je tiens à remercier la **municipalité** pour le prêt de la salle à titre gratuit pour la soirée du 7 décembre, les associations trêlivannaises, les **entreprises locales** et les **particuliers** pour le versement de **dons** d'un montant global de **1 736.50 €** sans compter la **recette** des entrées du match du **club de football** qui a eu lieu le dimanche 15 décembre. Des crêpes réalisées par des bénévoles de l'association seront vendues lors du match. Nous les remercions pour leurs disponibilité et dévouement.

La remontée des **fonds TELETHON** a été faite le vendredi 20 décembre avec un **montant global** de **8 427 €**. Depuis **2003**, c'est **100 168 €** que le **TELETHON Trêlivannais** aura versé.

Nos prochains rendez-vous auront lieu le **dimanche 14 juin 2020** pour la **seconde édition de la randonnée gourmande** puis, viendront les **repas dansants de fin octobre** et celui du **week-end TELETHON**.

Aussi, afin de terminer cette belle année pour notre association, l'équipe TELETHON se joint à moi pour vous souhaiter de **bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2020** pleine de santé avec des recettes du **TELETHON** qui soient toujours aussi importantes afin de contribuer à la recherche.

Jean LECHEVESTRIER, *Président Association Trêlivan Téléthon*



## COMITÉ DE JUMELAGE

Comme beaucoup d'autres associations le comité de jumelage a fait sa rentrée au début du mois d'octobre. Certains membres ont d'ailleurs profité de cette pause estivale pour retourner en Ariège revoir nos amis montgailhardais.



L'année 2020 ne verra pas de déplacement ni de réception. Ce n'est pas pour autant qu'il faut s'endormir sur ses lauriers.

Il a été décidé en bureau de tenir l'**Assemblée Générale le mardi 14 janvier 2020 à 20h au Foyer Culturel**. Je profite de ce bulletin municipal pour redire que le jumelage est ouvert à tous et que de nouveaux membres seraient accueillis à bras ouverts. Les familles qui se sont déplacées pour la première fois à Montgailhard peuvent, je pense, en témoigner.

L'autre date arrêtée est le **dimanche 26 avril 2020 pour le lâcher de truites et le repas champêtre à l'étang du Val Drouet**. Notez bien ces deux dates sur vos tablettes et autres agendas.

*Les membres du comité de jumelage se joignent à moi pour souhaiter à tous les Trêlivannais de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2020.*

*Pour le bureau, le président André-Yves COLAS.*



## INFORMATION DE L'AMICALE LAÏQUE DE TRELIVAN



### Rappels des objectifs de l'association de l'Amicale Laïque de l'école Jean Ferrat :

- Aider les **enseignants** de l'école primaire et maternelle à réaliser le maximum d'**activités pédagogiques pour nos enfants**.
- Organiser des **manifestations** dont les bénéfices permettent d'aider à **financer les activités de nos enfants**.
- Créer un esprit de **convivialité** en permettant aux **parents d'élèves, enseignants, aux enfants** et à tous les amis de l'école de se rencontrer par le biais de nos réunions ou manifestations.

**Le bureau : Marc Lemoine président, François Thomas Président adjoint, Jean-Alexandre Taillard Président adjoint délégué à la communication, Tanguy Collin trésorier, Lydie Sillard trésorière adjointe, Virginie Boixière trésorière adjointe, Sandra Cousin secrétaire, Philippe Le Drézen secrétaire et membre de droit en tant que directeur de l'école, David Quéré secrétaire adjoint et de nombreux autres membres actifs et bénévoles.**



### Cette année encore, les enfants bénéficieront de différentes sorties et activités :

- Séances cinéma pour toutes les classes;
- Classe de voile;
- Classe d'équitation à Plélan-le-Petit;
- Séjour au Puy du Fou.

L'organisation de ces manifestations implique une quarantaine de bénévoles, c'est pourquoi nous sollicitons régulièrement les parents. Toutes ces manifestations ont un seul but : l'organisation et le financement des activités, des sorties culturelles de nos enfants.

La participation de l'Amicale Laïque représente un budget de près de 10 000 € par an.

### Les prochains rendez-vous de l'Amicale Laïque de Trélivan :

- Le Repas à emporter le 8 février
- Le loto à Plouasne le 15 mars
- Le vide-greniers le 17 mai
- La Kermesse le 20 juin.



Facebook : Amicale Laïque de Trélivan

*amicale.laique.trelivan@gmail.com*



*Merci à tous ceux qui participent à ces manifestations ! A bientôt !*

Le bureau de l'Amicale Laïque.

**Mp Destock Bretagne**  
Vente d'outillage et divers accessoires automobiles à prix attractifs

Tél. 07 88 79 34 09  
mp-destock-bretagne@orange.fr

Mp-Destock-Bretagne

Sylvie Loty - Création et retouches

La Roussais  
22100 Trélivan

02.96.80.40.73  
06.45.56.34.79

### Une année sous le signe de la reconstruction...

La saison est maintenant bien lancée pour les petits et les grands, et le moins que l'on puisse dire c'est que les équipes de bénévoles n'ont pas chômé durant ces premiers mois de la saison !!

#### Du côté de l'école de foot :

- 2 dirigeants sont déjà partis en formation à Ploufragan : Philippe Réhel coach des U7 accompagné de son fils Yoann Réhel (responsable de l'école de foot).
- La première manifestation de la saison qui bat un record : 620 parts de tartiflettes à emporter vendues !! Merci à tous pour cette participation qui devient un rituel dans le calendrier de l'année. Cette réussite va permettre de financer plusieurs projets.
- Toute l'équipe consacrée aux animations s'attaque maintenant à la préparation de l'arbre de Noël qui devrait ravir tous les enfants de l'école de foot.



#### Du côté des séniors :

- La grande nouvelle de ce début de saison est l'arrivée d'un nouvel arbitre officiel qui a lui aussi été formé à Ploufragan en ce début de saison. Une arrivée qui, nous espérons, en appellera d'autres.
- Autre nouveauté de la saison, le club a décidé d'investir dans la réservation de créneaux horaires pour l'utilisation de la salle de Corseul. Malgré les conditions climatiques exceptionnelles, tous les joueurs peuvent ainsi continuer à s'entraîner dans de bonnes conditions.
- Le traditionnel réveillon organisé par l'AS Trélivan affiche, lui, déjà complet 6 semaines avant l'événement. Encore une grosse réussite à venir...

La saison devrait être marquée par un événement exceptionnel : un nouvel aménagement du complexe sportif. En effet l'école de foot va voir un des terrains du bourg vendu par la municipalité à "Ages et Vie". Sans nouvel aménagement, l'école de foot ne pourra plus s'entraîner au bourg. Une réunion devrait se tenir afin de planifier ces travaux.

Pour finir un énorme merci à nos partenaires trélivannais qui nous ont permis de bien démarrer la saison : Boutique d'Armor et boulangerie Damelin court (pour l'opération tartiflette / tarte aux pommes) ainsi que Menuiserie Mariette et RDV Carlingue (pour les nouvelles tenues d'échauffement des séniors).

Et de manière plus générale, merci à tous nos partenaires qui sont de plus en plus nombreux et surtout n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez aider le club à votre manière (sponsoring, bénévolat, arbitrage...). Il n'y a jamais trop de bénévoles.

Yoann REHEL, président de l'école de foot

### ÉCOLES

Mairie-Trélivan  
Du lundi au mercredi :  
8h30-12h00 / 13h30-17h30  
Jeudi : 8h30-12h00 /  
vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h30

Ecole Jean Ferrat : 02.96.85.41.46  
Ecole Mosaïque (Dinan-Léhon) :

### PERMANENCES DU MAIRE

PERMANENCES DES ADJOINTS  
ET DU CONSEILLER DÉLÉGUÉ  
sur rendez-vous  
(prendre contact avec le secrétariat)

Suzanne LEBRETON : Finances - Ecoles Jean Ferrat et Mosaïque.

Rémi MAILLARD : Espaces publics - Voirie - Chemins de randonnée - Environnement.

Marie-Claire BOTREL : Culture et animation communale - Fleurissement - Jeunesse - Centre de Loisirs.

Jacky BAILLEHAICHE : Salles des fêtes : locations, remise des clés, maintenance et entretien.

Annie RAULT : Information, Centre Communal d'Action Sociale.

Pascal GODET : Sports.